



**Groupe d'Économie
Solidaire du Québec**

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE : UNE PERSPECTIVE NORD-SUD

Deuxième Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité

tenue du 9 au 12 octobre 2001 à Québec

Synthèse et conclusions

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)

71, De Ramezay

Sorel-Tracy (Québec) J3P 3Z1

courriel : renelachapelle@sympatico.ca

www.uqo.ca/ries2001

Québec – Canada

2002

Conception et rédaction : Louis Favreau, René Lachapelle et Jean-Frédéric Lemay

Photos : Gunther Gamper

Édition:

Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)

71 rue De Ramesay, Sorel-Tracy, Québec, Canada, J3P 3Z1

Tél. (450) 7467921 #5224

Courriel : renelachapelle@sympatico.ca

Site web : www.uqo.ca/ries2001

Distribution (Canada et autres pays) :

Chaire de recherche en développement des collectivités (CRDC)

Université du Québec en Outaouais (UQO)

283 boul. Taché, Gatineau, ,Qué., Canada, J8X-3X7

par courrier électronique à l'adresse suivante : crdc@uqo.ca

POUR NOUS REJOINDRE :

GROUPE D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE DU QUÉBEC (GESQ)

71 rue De Ramesay, Sorel-Tracy, Québec, Canada, J3P 3Z1

Tél. (450) 7467921 #5224

Courriel : renelachapelle@sympatico.ca

Site web : www.uqo.ca/ries2001

ISBN : (à venir)

TABLE DES MATIÈRES

1. **Présentation** par Gérald Larose, président du p. 5
Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ)
groupe organisateur de la 2e Rencontre internationale

2. *Résister et construire*, une analyse de la conjoncture internationale p. 7

3. **Économie sociale et solidaire et mondialisation** - les tables-rondes p.17
 - 3.1. *L'économie sociale et solidaire : une autre mondialisation* (p.17)
 - 3.2. *L'économie sociale et solidaire : démocratiser le développement* (p.27)
 - 3.3. *L'économie sociale et solidaire et les mouvements sociaux* (p.34)

4. **Défis et priorités identifiés en ateliers et révisés en plénière p.41**

5. **Déclaration de Québec p. 53**

6. **Déclarations des mouvements p. 55**
 - 6.1. *Les hommes et les femmes vivant d'agriculture* (p.55)
 - 6.2. *Participant·es et participants provenant du mouvement syndical* (p.58)
 - 6.3. *Le caucus des femmes* (p.61)

1. Présentation

En tant que président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ), je suis heureux de vous offrir ce Rapport synthèse de la 2^e Rencontre internationale que nous avons convoquée à Québec en octobre 2001, conjointement avec le Grupo Red de Economia solidaria de Perú (GRESA) organisateur de la 1^{ère} Rencontre, l'Inter-réseaux de l'économie solidaire (IRES) en France, et l'Institut fondamental d'Afrique noire (IFAN) du Sénégal.

Nous souhaitons que ce document mette en circulation les grandes lignes des échanges réalisés lors de la Rencontre de Québec et contribue ainsi, à un titre distinct des actes que nous sommes à préparer, à la transmission du relais aux camarades africains qui ont accepté d'organiser la 3^e Rencontre à Dakar en 2005.

La dynamique Lima-Québec-Dakar n'est pas la seule à préparer une mondialisation alternative à celle que le néolibéralisme nous fait subir. Nous croyons cependant qu'en misant sur l'alternance Nord-Sud et sur la mise en réseaux à l'échelle de chacun des continents, elle offre une contribution particulière et complémentaire.

La Rencontre de Québec a été marquée par le refus très clair des divers acteurs de se faire embrigader dans une structure contraignante ou une direction politique unitaire. Ils souhaitent des échanges où se manifeste le caractère pluriel de l'économie solidaire et son enracinement dans des réalités et des cultures diverses. Mais elle a permis la mise en place d'une Commission internationale de liaison constituée d'entités continentales responsables de faire circuler l'information, de mettre en rapport les divers réseaux et de préparer la participation aux échanges de la 3^e rencontre internationale à Dakar en 2005.

En tant que Québécois nous sommes fiers d'avoir été associés aux initiatives latino américaines qui ont une longueur d'avance dans cette dynamique de mise en réseaux, aussi bien à l'occasion de la Rencontre de Lima que de la Conférence sur l'économie solidaire dans le cadre du 2^e Forum social mondial de Porto Alegre. Nous attachons aussi une grande importance aux dynamiques européennes qui émergent dans des conjonctures socioéconomiques très proches des nôtres.

Mais notre grande fierté est de passer le relais à l'Afrique où les enjeux de développement ont des allures d'urgence. Nous espérons sincèrement que la préparation de Dakar 2005 sera l'occasion à la fois de

resserrer nos liens avec les acteurs africains du développement solidaire et de favoriser leur mise en réseau à l'échelle du continent africain.

Nous avons choisi de publier ce Rapport synthèse pour en faire un outil dans la démarche de globalisation de la solidarité. Nous réservons aux actes dont la publication est prévue au début de 2003, la diffusion des textes et documents de la 2^e Rencontre. On peut d'ores et déjà en consulter une bonne partie sur le site internet du GESQ (www.uqo.ca/ries2001)

Ce document est plus modeste et plus ambitieux tout à la fois. Il comporte quatre parties : le sommaire d'un document d'analyse de la conjoncture internationale offert aux participantes et participants par le GESQ; un compte-rendu des trois tables-rondes qui ont occupé les matinées de ces quatre jours de travaux; un aperçu des travaux qui ont eu lieu dans les trente et un (31) ateliers de partage d'expériences; les documents produits par des mouvements à l'occasion de la Rencontre (les déclarations des agriculteurs, du mouvement syndical et du caucus femmes) de même que le Document final de la Rencontre de Québec qui établit les défis identifiés comme tâches prioritaires pour la consolidation et le développement de l'économie sociale et solidaire sur les différents continents où nous sommes présents.

Nous souhaitons que ce document soit considéré comme un premier relais que nous offrons à la Commission internationale de liaison et à nos camarades africains, responsables de la tenue de la prochaine rencontre internationale.

Gérald Larose, président du GESQ

Montréal, automne 2002

2. RÉSISTER ET CONSTRUIRE

Une analyse de la conjoncture internationale

Organisée dans le prolongement de la Rencontre de Lima (1997), la 2^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité s'est inscrite dans une double volonté de montrer et supporter l'émergence de nouvelles pratiques d'économie sociale et solidaire, et de contribuer au développement d'alternatives aux stratégies néo-libérales de gestion de la mondialisation. Le Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) a proposé, en préparation à l'événement, un texte d'analyse de la conjoncture intitulé *Résister et construire* dont nous reprenons ici les grandes lignes pour camper la perspective dans laquelle les débats se sont inscrits. On peut consulter la version intégrale sur le site de la rencontre.¹

L'économie sociale et solidaire : des pratiques en émergence

L'économie sociale et solidaire est au centre d'un débat de société tant au Québec que dans le monde. Partout, à des degrés divers, des initiatives d'économie sociale et solidaire prennent forme. Ces initiatives proposent, comme le dit la déclaration de Lima, de transformer l'économie informelle et populaire en économie de droit commun, et de faire reconnaître le travail de reproduction sociale assumé principalement par les femmes et nécessaire au fonctionnement de l'économie.

L'économie sociale et solidaire désigne un ensemble d'activités économiques à finalité sociale qui participent à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie à travers des dizaines de milliers de projets dans les pays du Nord comme du Sud. Les Rencontres de Lima (1997) et de Québec (2001) ont retenu la définition qui affirme que l'économie sociale et solidaire

...place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social,

¹ <http://www.uqo.ca/ries2001>

qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen. (Déclaration de Lima, 1997)¹

Cette définition renvoie à un ensemble de pratiques fort diversifiées, mais qui ont en commun de

- a) allier une activité productive et la satisfaction des besoins des populations en répondant prioritairement à des besoins sociaux plutôt qu'au rendement du capital;
- b) produire des biens ou des services en mettant activement à contribution des populations ou des segments de ces populations au sein de collectivités et dans des réseaux sociaux de base qui favorisent et reposent sur la participation des femmes et des hommes;
- c) constituer à l'échelle locale régionale et nationale, mais aussi internationale, des réseaux de type associatif (communautaire) organisés sur des bases de concertation et de coopération plutôt que de décision et de contrôle;
- d) contribuer à faire émerger de nouvelles régulations économiques et sociales c'est-à-dire des modes collectifs et démocratiques de gestion des entreprises et du développement.

L'économie sociale et solidaire englobe toutes les activités qui fonctionnent sur la base des principes suivant :

- a) une propriété collective qui est impartageable;
- b) le partage des richesses en fonction des personnes plutôt que du capital;
- c) la liberté d'adhésion et la gestion démocratique;
- d) l'autonomie de décision et de gestion par rapport à l'État.

Elle comprend aussi les activités de microentreprises ou de petites entreprises qui tout en étant de propriété privée s'inscrivent dans des rapports sociaux ou une structure collective de développement de collectivités locales ou régionales.

Aucun secteur n'est étranger aux initiatives d'économie sociale et solidaire. Elles évoluent aussi bien dans les centres urbains qu'en milieu rural, et sous des formes très variables, aussi bien dans le secteur dit informel que dans le secteur dit formel. Leurs activités, marchandes ou non-marchandes, peuvent concerner l'ensemble d'un village ou d'un quartier, ou seulement un groupe spécifique, comme les femmes, les jeunes, les commerçants, les agriculteurs, les artisans, etc. Elles peuvent avoir un statut d'association, de mutuelle ou de coopérative, mais très souvent elles n'en ont pas. Elles sont constituées par ceux et celles qui apportent le facteur travail plutôt que le facteur capital et qui s'investissent en groupe en misant sur la coopération entre les parties prenantes.

Les exemples suivants illustrent ce que sont ces organisations, généralement des initiatives de la société civile dans les différents secteurs de l'économie :

1. la création ou le maintien d'emplois dans les *talleres de producción* en Amérique latine, les groupements d'artisans en Afrique de l'Ouest, les entreprises d'insertion en Europe et au Québec;
2. le développement agro-alimentaire par des groupements villageois, des coopératives de producteurs, des syndicats de producteurs agricoles;
3. la commercialisation des produits et intrants agricoles par des greniers villageois et des banques de céréales, des systèmes collectifs de mise en marché;
4. les activités culturelles développées par les troupes de théâtre, les coopératives artistiques, les entreprises de mise en marché des productions artisanales, les écoles de formation des arts de la rue ou les autres formes de production artistique;
5. la commercialisation collective de l'artisanat par des associations artisanales féminines en Inde, des groupements d'artisans en Amérique andine, le commerce équitable entre le Nord et le Sud;
6. l'épargne et le crédit solidaire dans les tontines en Afrique et en Asie; les coopératives d'épargne et de crédit et les caisses villageoises en Afrique francophone; les *credit unions* dans les pays

- anglophones; les systèmes de crédit solidaire de type *Grameen Bank* en Asie, en Afrique et en Amérique latine; les coopératives financières dans les pays d'Europe et d'Amérique du Nord;
7. les services collectifs de santé dans les cases de santé et mutuelles de santé en Afrique; les coopératives de santé en Amérique latine; les mutuelles en Europe et en Amérique du Nord;
 8. la protection collective de l'environnement par les associations de reboisement; les ressourceries, recycleries et autres entreprises sociales de récupération et recyclage au Nord comme au Sud;
 9. l'habitat collectif réalisé par des associations et coopératives d'autoconstruction en Amérique latine et des associations de quartiers en Afrique, des coopératives d'habitation dans les pays du Nord;
 10. la sécurité alimentaire assumée par les cuisines collectives et les jardins communautaires en Amérique latine, au Québec et ailleurs;
 11. les associations et organisations locales de développement aussi bien en milieu rural qu'urbain;
 12. etc.

L'économie sociale et solidaire est donc un concept englobant qui renvoie à un large spectre d'initiatives. Elle repose sur l'équité et constitue en ce sens une action contre l'exclusion, le sexisme et le racisme. Elle s'appuie sur des politiques publiques favorables et contribue à la démocratisation des États.

L'économie sociale et solidaire participe à une économie plurielle et questionne les façons traditionnelles d'envisager le développement, qui privilégient le «tout au privé» ou le «tout au public». Le marché et l'État ne sont pas les seuls pôles régissant le développement. L'économie sociale et solidaire y ajoute la prise en charge par la société civile dans une perspective d'intérêt collectif. La reconnaissance de la contribution de la société civile au développement économique et social nous situe dans une perspective d'économie plurielle, plus à même de mettre l'économie au service du social en faisant la promotion d'une économie «avec marché» plutôt que d'une économie «de marché».

Dans un contexte de mise à jour et de remodelage du rôle et des interventions de l'État, la société civile contribue par son action dans l'économie sociale et solidaire à la pérennisation, voire à l'extension d'une

propriété collective des instruments de développement de même qu'à la protection du bien commun et de l'intérêt collectif.

L'économie sociale et solidaire permet de définir et de promouvoir l'intérêt collectif sans l'enclaver dans le secteur public. Elle constitue une alternative à l'entreprise privée dans des secteurs d'activité qui ne doivent pas être soumis à la marchandisation et dans lesquels l'État, tout en assumant ses responsabilités de régulation et de redistribution, n'intervient pas directement dans la dispensation de services. Sur ce terrain, l'économie sociale et solidaire et le secteur public ne sont pas en compétition. Bien structurés, ils se renforcent mutuellement et oeuvrent conjointement au bien commun et à l'intérêt collectif.

Par son activité marchande dans d'autres secteurs lucratifs d'utilité sociale, l'économie sociale et solidaire prend progressivement sa place dans le marché. Partout l'enjeu demeure le même : nous assurer, dans un contexte de mondialisation des marchés, de maintenir la propriété collective de nos ressources et le contrôle sur la façon de répondre aux besoins de nos collectivités.

Le premier développement : un enjeu au Nord et au Sud

L'économie sociale et solidaire est un concept capable de fédérer ces initiatives diverses. Sa réussite dépend, en amont, de la force propulsive que lui fournissent les mouvements sociaux (associatif, de femmes, syndical, écologique, de jeunes) et en aval de la perspective que lui procure un projet de société, une perspective de développement.

Les mouvements sociaux internationaux sont en période de reconstruction. De nouveaux acteurs sont apparus à côté des partis politiques de gauche, des grandes organisations syndicales et des grandes institutions de l'économie sociale. Depuis l'éclatement des grands projets politiques alternatifs, le concept de développement nous fournit un relais vers un projet de société mobilisateur. La bataille sur la notion de développement ramène à l'avant-scène la nécessité de réaffirmer la primauté de la société sur l'économie et donc de s'attaquer à l'exclusion sociale, de placer en priorité l'emploi pour tous et de créer de nouvelles formes de régulation socio-politique.

On peut synthétiser la pensée actuelle sur le développement de la façon suivante : 1) le social doit être au poste de commande; 2) l'économie doit être considérée pour ce qu'elle est, un instrument et non une fin du développement; 3) l'environnement doit constituer une conditionnalité nouvelle dans les choix économiques

qui s'opèrent ; 4) quelques grandes priorités s'imposent qui doivent être poursuivies simultanément, notamment l'emploi, la construction d'institutions démocratiques et le partage de la richesse.

Nombre d'organisations non gouvernementales (ONG) du Nord comme du Sud sont engagées dans la mise en œuvre d'une telle conception du développement et mettent de l'avant quelques grands critères pour appuyer ou animer des projets. Elles misent sur des groupes qui font la promotion de la démocratie et sur des projets qui appuient des organisations populaires, qui favorisent la promotion collective des femmes, qui sont capables de susciter des alternatives économiques et qui mettent en œuvre une gestion populaire de l'environnement.

Dans les sociétés du Sud, c'est le premier développement qui a été ignoré, voire considéré comme un obstacle. Le premier développement c'est celui d'une économie de rez-de-chaussée, d'une économie populaire qui transige par les systèmes locaux d'échange dans les marchés urbains élémentaires, les petites boutiques d'artisans de même que les petits ateliers de production. Tout cela forme les bases indispensables et les ressorts sans lesquels le développement à une autre échelle devient impossible. De nombreuses initiatives de développement local et d'économie sociale travaillent au renforcement de ce premier développement, faisant ainsi la preuve qu'il est possible de l'amorcer. Les sociétés industrielles nées en Europe au siècle dernier ne se sont-elles pas construites, pendant au moins deux cents ans, dans le creuset de cette économie de rez-de-chaussée?

Au Nord comme au Sud, ce premier développement est le fondement incontournable d'un développement moderne, urbain, industriel et tertiaire, car il instaure ou restaure un marché intérieur. Nous sommes en période de mondialisation du capitalisme, les économies émergentes dans le Sud ne peuvent faire l'économie de certaines conditions de développement : une intervention de l'État, des sociétés civiles fortes, des systèmes locaux d'échange, une présence de gouvernements locaux, un environnement favorable à l'entrepreneuriat, des entreprises et des organisations d'économie sociale.

La mondialisation, un fait réel

La mondialisation est un concept bien présent dans l'actualité, mais c'est surtout une réalité qui nous rejoint quotidiennement dans nos réalités locales. L'activité industrielle est assez intégrée à l'échelle continentale et mondiale que même les petites et moyennes entreprises sont confrontées aux impératifs

des grandes entreprises intégratrices, seules capables aujourd'hui de produire les systèmes complexes et informatisés qui, de la navette spatiale au transport routier, rendent possible la production et sa distribution. L'agriculture elle-même est entrée dans cette ère d'industrialisation et de marchandisation à l'échelle planétaire : les productions vivrières cèdent le pas aux réseaux intégrés de production-consommation menaçant même la diversité biologique. Avec l'avènement des nouvelles technologies, les services et la culture font maintenant partie des enjeux du commerce mondial.

La gestion de la mondialisation se fait actuellement en fonction des impératifs du néolibéralisme dominant, mais cela ne doit pas nous faire oublier l'émergence de contre-pouvoirs animés par des projets alternatifs. Cela ne doit pas nous faire perdre de vue la perspective d'une mondialisation autre ajustée aux défis que le néolibéralisme est incapable de prendre en compte.

a) La version néolibérale dominante

Les multinationales, une quinzaine d'États et trois grandes institutions économiques internationales —le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC)— détiennent à toutes fins pratiques le pouvoir économique mondial. Quelques 60 000 sociétés multinationales disposent de 500 000 filiales dans le monde et assurent plus du quart de la production mondiale. Du côté politique, une quinzaine des quelque 200 États du monde, États-Unis en tête, exercent une quasi-hégémonie dans la gestion de l'ordre mondial. Viennent enfin quelque mille agences et organisations internationales pour la plupart rattachées à l'ONU, au sein desquelles dominent aujourd'hui —ce qui n'a pas toujours été le cas— le FMI, la Banque Mondiale et l'OMC.

Les grandes tendances actuelles sont la non-régulation de l'économie mondiale, l'appauvrissement massif et croissant, la négation de la contribution des femmes à la reproduction sociale et les menaces à l'équilibre écologique de la planète.

b) Des contre-pouvoirs émergents

Nous sommes aujourd'hui plus conscients du défi de la non-régulation. Sur la scène publique internationale l'effondrement des économies nationales au Mexique en 1994, dans les pays de l'Est en 1997, en Asie en 1998 et en Argentine en 2001, ont rendu manifeste que la mondialisation économique néo-libérale favorise un tel débridement de la finance que les séquelles au Sud ne font que s'amplifier. Le défi majeur à relever est celui de la maîtrise de l'économie mondialisée. L'économie sociale et solidaire offre et peut offrir sur

différents terrains (emploi, culture, loisirs, santé et services sociaux, habitat...) des alternatives à la marchandisation de la société.

Le deuxième défi, l'appauvrissement, nous renvoie, surtout au Sud, à l'économie informelle et au sous-emploi, en milieu urbain comme en milieu rural. Pour les dirigeants, artisans et militants des mouvements sociaux et pour les porteurs de projets de coopération internationale, l'économie sociale et solidaire est un fer de lance dans la bataille de l'emploi, du renouvellement du travail et de la protection sociale.

Le troisième défi est, celui de la reconnaissance du travail des femmes, de leur contribution à la création de la richesse et du bien-être de nos sociétés. Cette reconnaissance leur est refusée du fait qu'on ne prend pas en compte la production domestique qui représente, selon les pays, 30 %, 40 % voire 50% du produit intérieur brut (PIB). L'économie sociale cherche au contraire à contribuer à cette reconnaissance.

Enfin quatrième défi, tout aussi vital, la menace écologique qui pèse sur la planète, menace rendue beaucoup plus explicite depuis la publication du Rapport Bruntland (*Notre avenir à tous*) en 1987 et, surtout, depuis le Sommet de Rio en 1992. Cela a amené de nombreux mouvements et grandes organisations internationales à remettre en question, parfois de façon radicale, nos modes de production et de consommation.

La mondialisation néo-libérale de l'économie empêche le développement de nouvelles institutions de régulation au plan politique et brime également la quête de sens et d'identité présente dans les aspirations des peuples. Dans ce contexte, les sociétés et les mouvements sociaux qui les accompagnent, sont entrés dans une phase de mutation. Globalement, nous assistons, à travers des dizaines de milliers de projets, à une vitalité nouvelle de l'associatif au Nord et à une résurgence de la société civile au Sud, qui traduisent, à leur manière, l'aspiration à une autre mondialisation.

Les dynamiques mondiales doivent compter avec ces forces sociales indépendantes des États, de la grande entreprise privée et des grandes organisations économiques de l'ONU. Les plus significatives durant les dix dernières années ont été les écologistes, les organisations de femmes, les associations de droits sociaux et un certain nombre de syndicats. Ces forces sociales peuvent généralement compter sur des organisations internationales rattachées à l'ONU dont le caractère social est plus évident et dont l'ouverture aux stratégies d'économie sociale et solidaire est présente. C'est le cas notamment du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) et de l'Organisation internationale du travail (OIT).

c) Les alternatives : conflit et coopération autour d'enjeux internationaux

Pour grossir le trait, deux visions du développement se partagent le terrain. D'un côté, il y a les acteurs qui ont initié le processus de la mondialisation néo-libérale : de nouvelles couches de cadres et de gestionnaires de grandes entreprises privées et même publiques. De l'autre, de nouveaux acteurs populaires appuyés par des intervenants travaillant dans des ONG, évoluant à l'intérieur de mouvements, de nouvelles instances de développement local et dans des organisations et entreprises d'économie sociale et solidaire.

Pour les premiers, l'économie exige une cure de jouvence par la privatisation des entreprises publiques, la décentralisation et la déréglementation publique car ils estiment que l'État freine, les initiatives entrepreneuriales. Le développement passe par la réorganisation de l'appareil productif et la recomposition de l'espace social des entreprises, c'est-à-dire leur délocalisation. Le local et la décentralisation dans cette perspective jouent un rôle purement instrumental pour créer des pôles performants, concurrentiels au plan international. Pour ceux-là, le développement local et l'économie populaire ne sont que palliatif à la fragmentation sociale provoquée par la mondialisation, un contrepoids pour les régions qui perdent, les communautés qui s'appauvrissent et les segments précarisés de la population active.

Pour les seconds, le développement local, l'économie sociale et solidaire de même qu'une société civile en santé font partie des données cardinales du développement. Même si les grands projets réformateurs, telle la conquête socialiste du pouvoir, ne font plus partie de l'imaginaire collectif, l'affirmation identitaire de ces communautés et régions, tant sur le terrain économique que social, contribue à redéfinir le développement. Ces initiatives favorisent la mise en place de nouvelles institutions, de nouvelles filières, et démontrent leur capacité structurante à l'échelle nationale et même internationale.

La mondialisation en cours demeure donc l'enjeu d'une lutte permanente et de compromis temporaires entre forces diverses et divisées sur la marche à suivre. La pression de la société sur des firmes peut être très forte : par exemple, l'industrie du papier et de la forêt qui doit faire face aux demandes des écologistes. De leur côté, en dépit de leur affaiblissement dans le cadre d'une économie de marché mondialisé, les États subissent aussi une pression sociale : de forts courants d'opinion publique jouent un rôle crucial pour la mise en œuvre de politiques économiques plus favorables à l'emploi. De même, au cours des dernières années, s'est manifesté un fort courant de contestation du pouvoir des grandes

institutions économiques internationales. Bref, une gestion citoyenne, politique et non marchande se manifeste plus ouvertement sur la scène internationale.

De Lima à Québec

Ce mouvement est embryonnaire et relativement hétérogène; ses stratégies ne sont pas toujours convergentes et ses positions sont souvent défensives, ne misant que sur la résistance politique. Les organisations porteuses dépendent également du financement public qu'on leur reproche, et leur représentativité est mise en doute parce qu'on les identifie à des minorités professionnelles engagées sur le terrain socio-politique. Néanmoins, le potentiel d'inscription dans la durée de ces mouvements existe bel et bien parce que certaines conditions ont peu à peu pris forme :

- 1) les aspirations à une citoyenneté active s'expriment de façon plus explicite sur la scène politique: c'est le cas des rencontres d'ONG à l'occasion des grandes conférences internationales de l'ONU et à Porto Alegre, de même que des manifestations à Seattle, à Québec, à Gênes etc;
- 2) le soutien à l'économie sociale et solidaire de certains États et de certaines institutions internationales se manifeste plus clairement : Secrétariat d'État à l'Économie sociale et solidaire (France), Chantier de l'Économie sociale (Québec et Belgique), Programme d'Économie sociale au Bureau international du travail (BIT), etc;
- 3) Des passerelles entre mouvements sociaux traditionnels et nouveaux mouvements sociaux se créent pour construire des alternatives économiques;
- 4) la capacité aujourd'hui de travailler en temps réel à l'échelle de la planète grâce aux NTIC favorise les mises en réseaux et les mobilisations d'envergure internationale;
- 5) les projets et propositions sur de grands enjeux internationaux se multiplient : contrôle de l'OMC, taxation des transactions financières, mise en réseau à l'échelle internationale des pratiques solidaires, annulation de la dette des pays les plus pauvres, préservation de l'air, de l'eau et des forêts comme patrimoine mondial, élimination des paradis fiscaux, etc;

- 6) de nouvelles formes de coopération internationale font également leur apparition : jumelages de villes et de villages; partenariats entre ONG et communautés locales du Nord autour du financement de projets locaux dans les pays du Sud, etc.

Les échanges d'expériences, tout enrichissants qu'ils soient, ne suffisent pas pour peser sur les politiques des États, des grandes organisations internationales et des multinationales. Il faut une meilleure organisation mondiale des solidarités actuelles, un lieu d'articulation collective des projets et des propositions; un lieu qui permette en permanence de mieux comprendre les enjeux, d'analyser les expériences en cours, de formuler des projets nouveaux, de faire circuler les informations de manière plus systématique, etc.

En octobre 2001, la 2^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité a réuni à Québec plus de quatre cents personnes provenant de trente-sept (37) pays dont vingt-cinq (25) du Sud. Dans le prolongement de la première Rencontre internationale à Lima (Pérou) en juillet 1997, l'objectif était d'établir à quelles conditions, dans un monde où la logique de marché est dominante, les échanges internationaux pourraient s'exprimer sous le mode d'une véritable coopération internationale et de solidarité entre partenaires du Nord et du Sud.

3. Économie sociale et mondialisation les tables- rondes

3.1. L'économie sociale et solidaire : une autre mondialisation

Des communautés locales, des mouvements sociaux, certains États, des agences internationales de l'ONU, des ONGD...résistent à la mondialisation néo-libérale et travaillent à construire de nouvelles avenues. Les tendances issues de la mondialisation néolibérale sont à l'œuvre... et fortement: financiarisation et dérégulation de l'économie, montée de l'exclusion et de la précarité, affaiblissement des États... Mais cette mondialisation est-elle la seule possible ? Des contre-tendances émergent pour favoriser une autre mondialisation. Comment l'économie sociale et solidaire est-elle partie prenante de ces contre-tendances ?

Conférenciers et conférencières (table-ronde du 9 octobre 2001)²:

- **Yao Assogba (Québec/Togo)** : L'économie populaire, le développement de l'Afrique et l'«autre mondialisation»
- **Jean-Louis Laville** : Économie solidaire et économie sociale : les enjeux européens
- **Nancy Neantam (Québec/Canada)**: L'économie sociale et solidaire en Amérique du Nord : l'expérience du Québec
- **Ismaël Muñoz (Pérou)** : L'économie sociale et solidaire, expression d'une globalisation de la solidarité

I- L'économie sociale et solidaire : une autre mondialisation.

² Yao Assogba, sociologue, CRDC, Université du Québec en Outaouais (Québec/Togo); Jean-Louis Laville, sociologue, CRIDA-LSCI, Paris (France); Nancy Neantam, directrice, Chantier de l'économie sociale (Québec/Canada), Ismael Munoz, économiste, GRESP, Lima (Pérou).

La mondialisation, qualifiée de néolibérale puisque fondée sur les idées d'un renouveau idéologique du libéralisme avancées par divers penseurs, mouvements et États ayant une vision conservatrice de l'économie, a pris sa vitesse de croisière avec le triangle conservateur des années 80 (Reagan-Thatcher et Mulroney) et la chute du mur de Berlin. Elle introduit de nouvelles tendances lourdes –financiarisation de l'économie, déréglementation, retrait de l'État-Providence– avec leur lot d'effets «collatéraux» tant au Nord qu'au Sud.

Des communautés locales, des mouvements sociaux, certains États, des agences internationales de l'ONU, des ONG de développement et bien d'autres organismes ou associations résistent à la mondialisation néolibérale et travaillent à construire de nouvelles avenues. La mondialisation n'est donc pas un phénomène unique et homogène.

II- Les situations continentales:

a) La situation en Europe

Jean-Louis Laville examine la situation de l'économie sociale et solidaire en Europe avec un recul historique qui explique les différentes réalités de ce secteur selon les pays européens examinés.

C'est l'émergence d'associations qui a permis l'apparition de la démocratie en Europe occidentale. Deux modèles distincts émergent: le modèle anglais, dans lequel les organismes caritatifs sont liés à la notion de citoyenneté avec la charité comme principe social; et le modèle français, marqué par l'égalitarisme républicain et le concept de solidarité comme lien social. Cependant, avec l'apparition de cadres juridiques, l'institutionnalisation éloigne progressivement ces deux modèles de leurs valeurs fondamentales. L'économie sociale se développe en trois secteurs : les coopératives, les mutuelles et les associations.

Les coopératives s'inscrivent dans les interstices du marché laissés par les développeurs. Elles sont soumises à la logique de la concurrence, ce qui les pousse à la concentration et la spécialisation, et, en dernière instance, à l'évacuation progressive de tout projet politique. Les mutuelles ont été mises sur pied au début du 20^{ième} siècle pour pallier aux problèmes d'incapacité au travail ou de vieillesse. Acceptées par les pouvoirs publics, elles ont été graduellement intégrées aux politiques publiques. Le dernier secteur, celui des associations, s'est développé selon trois configurations : dans les régimes sociaux-démocrates universalistes, elles ont joué un rôle de pression sociale; dans les régimes libéraux, où les services publics

sont absents, elles ont eu un faible rôle; et, enfin, dans les régimes corporatistes elles furent associées comme partenaires à l'État. L'économie sociale s'est bien implantée dans l'ensemble de l'Europe et s'est consolidée tout au long du 20^{ème} siècle. Cependant, le projet politique derrière ce mouvement a été laissé de côté : spécialisation, efficacité et technicisation des enjeux amènent un plus faible impact dans les débats publics. Le politique a été oublié dans le processus de consolidation économique.

La nouvelle dynamique

Aujourd'hui, dans le contexte de la transformation du travail et de l'économie, on observe l'acuité du paradoxe de la «fin des militants» et de l'augmentation de l'engagement associatif. On remarque effectivement une crise du militantisme de projet de société et une désertion des associations plus institutionnalisées. Mais, en même temps, se profile une effervescence d'engagements concrets sur des problèmes particuliers qui vont de pair avec la remise en question de l'amalgame citoyen/consommateur et se situent dans la sphère de la participation citoyenne et de la cohésion sociale. Ce phénomène s'observe dans le contexte d'une transformation des activités productrices où le secteur des services voit sa capacité d'employabilité se multiplier à peu près partout dans les pays de l'OCDE. Dans ce contexte nouveau, des innovations issues des réseaux de la société civile se manifestent et s'adaptent à la transformation de l'État-Providence et ce, différemment selon les contextes : par exemple, dans les pays méditerranéens, ce sont plutôt des coopératives sociales qui s'affairent là où l'État se retire tandis que dans les régimes corporatistes, ce sont plutôt des initiatives d'entraide basées sur la responsabilisation et sur des tentatives de donner voix aux usagers qui voient le jour. D'où la notion d'économie solidaire ou de nouvelle économie sociale par différenciation de l'économie sociale plus instituée.

Ces nouvelles initiatives, souvent qualifiées de «tiers secteur», doivent être définies selon une approche insistant sur leur caractère pluriel plutôt que par opposition sectorielle au marché ou à l'économie publique. Selon Laville, l'économie réelle évolue autour de trois pôles : l'économie marchande (marché), l'économie non-marchande (État) et l'économie non-monnaire (réciprocité). Actuellement, l'économie contemporaine tend à hiérarchiser ces pôles, tandis que l'économie solidaire serait plutôt l'hybridation et le rééquilibrage de ces pôles. L'objectif n'est donc pas de se substituer à l'État, mais de réinsérer l'économie dans un projet d'intégration sociale et culturelle.

Les défis européens

Cette économie solidaire n'a été prise en compte que partiellement par l'Union européenne, à travers le développement d'un tiers secteur centré sur l'emploi. La «nouvelle économie sociale», multidimensionnelle, doit conquérir sa reconnaissance au niveau européen par delà l'emploi. Si cette reconnaissance tarde, la conception tronquée de l'économie, qui oppose le marché générateur de croissance au secteur dit «parasitaire» de l'économie non-marchande, triomphera. Cette reconnaissance passera cependant par quelques conditions et défis : pérenniser et rénover les statuts juridiques de l'économie sociale; défendre l'autonomie de décision de ces organisations; créer de nouveaux partenariats avec le secteur public au-delà du clientélisme; dépasser la distinction entre services individuels et collectifs pour n'en nommer que quelques-uns.

b) La situation en Afrique

Yao Assogba a quant à lui examiné les conditions et façons qu'ont les expériences africaines d'économie sociale de contribuer à l'émergence et au renforcement d'une «autre mondialisation» à visage humain.

L'état des lieux

Un constat de base s'impose pour l'Afrique : 40 ans d'aide internationale et de développement ont été un échec monumental. L'Afrique subsaharienne possède encore l'Indice de développement humain (IDH) le plus bas et constitue de fait un foyer endémique de sous-développement. Cependant, ces échecs du développement démontrent aussi la résistance africaine qui se traduit dans des pratiques populaires comme formes concrètes d'une socio-économie de la survie enracinée dans le terroir. Il y a deux réalités africaines : l'officielle, celle sur laquelle se sont penchés les acteurs du développement, et la face cachée de la crise incarnée par les pratiques populaires souvent ignorées. Cette dernière réalité s'est progressivement transformée d'une économie de survie en une économie populaire dont le peu de reconnaissance a limité le développement.

Ancrage historique et académique de l'économie populaire en Afrique

L'économie sociale en Afrique subsaharienne tient ses origines du mutualisme, le coopératisme ayant été importé du Nord et de façon désastreuse durant les années 1960. Les formes de solidarité à la base de ces mutuelles sont nées au sein des communautés locales face à des événements sociaux coûteux (mariages par exemple) et sont aujourd'hui portées par des mouvements paysans et ouvriers. Cette économie sociale, associée étroitement à la notion de tiers secteur et à celle de secteur informel, pose des problèmes de définition. Selon Peemans, l'économie informelle en Afrique est une économie populaire sécularisée qui appartient à un tissu de production qui existait déjà avant la colonisation, mais qui était marginalisée par celle-ci. Penouil affirme aussi que le secteur informel est un lieu d'initiatives et d'actions innovantes de survie dans un contexte de précarité et qu'il existe un processus d'indigénisation de l'économie moderne par la combinaison et la réinterprétation des éléments culturels locaux et empruntés. Cette économie sociale proprement africaine serait définie comme l'expansion de nombreuses petites activités de production et de commercialisation portées par divers groupes (famille, clan ou ethnie) qui se développent selon une autre logique que celle du capitalisme, étant organisées par le sujet qui apporte le facteur travail et vise l'amélioration des conditions de vie des personnes impliquées, de même que des localités ou des villages. Ainsi, diverses logiques cohabitent, dont l'économie de subsistance et de production, les rapports de reproduction sociale et la convivialité. Au centre de tout cela, apparaît l'importance des rapports d'affection.

Dans le contexte d'une particularité africaine de l'économie sociale, Yao Assogba mentionne l'importance de la création d'une science sociale de l'économie populaire en Afrique. Cette nécessité vient de l'importance de la réappropriation des concepts et d'une rupture épistémologique qui tient compte de l'historicité africaine. Selon lui, il faut inclure ce nouveau savoir dans les programmes d'enseignement, mais aussi dans les connaissances sur le développement, permettant ainsi d'aller au-delà des approches normatives et idéologiques qui sous-tendent une vision néolibérale ou une vision populiste développementaliste critique. Les chercheurs africains doivent rompre avec l'une comme avec l'autre pour promouvoir une mondialisation alternative. De même l'économie populaire doit être insérée dans le développement local.

Une économie sociale porteuse d'alternative

Bien qu'en Afrique une majorité de la population vive d'initiatives d'économie populaire, celles-ci se situent surtout dans un contexte limité de survie. Selon l'auteur, ces expériences de «l'Afrique profonde»

recèlent un potentiel réel de changement social, mais certaines transformations sont nécessaires pour qu'il s'actualise. Partant du modèle en trois étages de Braudel, l'auteur affirme que l'étage intermédiaire, entre l'économie de «rez-de-chaussée» et l'économie-monde (le marché local là où l'économie sociale se développe le plus), serait un rempart contre la dictature de l'économie de marché et de l'autoritarisme politique. En Afrique, il faut donc faire passer les expériences de la sphère de survie au stade de vie sociale. Pour ce faire, l'on doit combler l'espace laissé vide par les autorités coloniales et post-coloniales entre le niveau micro et macro de l'économie. Les programmes nationaux de développement devraient viser le passage de l'économie de rez-de-chaussée à l'étage local et sa consolidation avant de passer aux échelons supérieurs. Toute politique de développement, entendue comme la capacité de prise en charge des populations de leur territoire et de leurs ressources dans un cadre institutionnel approprié, doit se baser sur des concepts propres aux acteurs africains, telles les tontines dans le cas du secteur financier.

Deux conditions sont aussi nécessaires pour que l'économie populaire africaine se constitue en alternative : 1) la reconnaissance de l'économie populaire africaine comme voie incontournable de croissance et de développement alternatif des États africains par le transfert de pouvoirs vers ces organisations ; 2) de nouvelles relations entre le Nord et le Sud par l'intermédiaire de relations de solidarité entre organisations d'économie sociale et solidaire du Nord et du Sud.

c) La situation en Amérique latine

Ismael Muñoz brosse un portrait général de la dialectique des deux mondialisations : celle à tendance néolibérale appuyée par les institutions économiques internationales telles le FMI, l'OMC ou la Banque Mondiale et celle à caractère plutôt solidaire portée par les forces populaires.

Il présente d'abord un portrait de la crise économique actuelle, provoquée principalement par la financiarisation de l'économie et son impact important sur les économies du Sud et du Nord. Un des problèmes majeurs est celui du surendettement des pays, banques et entreprises qui entraîne l'incapacité de payer et les crises qui en découlent. Par exemple, les crises de 1997 en Asie ont eu des impacts tant au niveau de la région qu'au plan international. Au Brésil en 1998, en Argentine et en Turquie en 2000, la crise a provoqué, entre autres, un retrait massif de capitaux de ces économies et un endettement extrême répercutés au niveau social et politique par une augmentation des inégalités. Une réponse à cette mondialisation a émergé dans les sphères intellectuelles, mais aussi dans les mobilisations populaires et

l'action des nouveaux mouvements sociaux lors des grandes rencontres internationales. L'économie sociale a sa place dans cette réponse, car elle est axée sur la satisfaction des nécessités humaines et sociales et pose la suprématie du travail sur le capital.

Ismael Muñoz met de l'avant quatre illustrations de la globalisation de la solidarité. La première ce sont les luttes contre la pauvreté menées par les familles des classes populaires et les pays du Tiers-Monde. Les premières victimes de l'hégémonie néolibérale sont les gens marginalisés et les États affaiblis qui en payent le prix. Cette lutte titanesque portée par les pauvres serait, selon l'économiste canadien McPherson, le facteur de transformation structurelle de l'économie dominante, puisqu'elle est porteuse d'une vision de l'économie inclusive de l'éthique et de la morale contrairement à l'économie officielle qui a évacué ces considérations. Cependant, cette lutte contre la pauvreté a aussi besoin d'une concertation entre acteurs étatiques, économiques et civils illustrée par la *Mesa de Concertación para la lucha contra la Pobreza* au Pérou, une structure décentralisée de concertation des acteurs ou le *Foro nacional Jubileo 2000* en Bolivie qui est un forum de consultation privé-public.

Le second exemple est celui de la convergence des nouveaux mouvements sociaux telle qu'illustrée à Porto Alegre, laquelle constitue une force plurielle et mondialisée contrairement à leur appellation d'anti-mondialisation. Ce mouvement diversifié incluant la lutte des femmes, des autochtones, des droits humains ou la lutte des écologistes est l'un des acteurs centraux de la lutte pour une globalisation alternative.

La troisième illustration c'est la lutte contre la dette extérieure des pays pauvres. Souvent contractée par des gouvernements autoritaires et corrompus, la dette augmente à un rythme insoutenable, soumise aux aléas des variations de taux d'intérêts ou d'inflation. Cela force les gouvernements à couper dans les services publics pour rencontrer les échéanciers de remise. À la limite, ce sont les plus marginalisés des pays pauvres qui font les frais de cette dette dont ils ne sont pas responsables et dont ils n'ont pu profiter. La lutte de *Jubilé 2000* qui demande l'annulation de la dette des pays pauvres préconise la mise sur pied d'un tribunal d'arbitrage indépendant pour évaluer chacun des pays concernés. Selon lui, cette procédure permettrait d'éliminer la politique des «deux poids deux mesures» appliquée par les pays occidentaux qui n'avaient pas hésité à annuler la dette des États-Unis en 1931 et celle de l'Allemagne en 1953 alors que celle des pays pauvres augmente toujours.

Finalement, la dernière illustration est celle de la migration internationale, maintenant majoritairement du Sud vers le Nord, qui devrait, selon l'auteur, être instituée en droit. D'ailleurs, la théorie de la globalisation met de l'avant la mobilité des personnes, des biens et des capitaux, alors que l'on peut constater que seuls

les biens et capitaux sont mobiles et que les frontières s'imperméabilisent aux passages des personnes. En plus d'être un droit, cette migration constitue, par l'intermédiaire des diasporas, un apport de capital important pour les pays du Sud –vingt milliards de dollars (US) pour la seule Amérique latine.

L'auteur synthétise son propos en mettant en relief un double phénomène paradoxal : d'un côté, les inégalités internationales ont augmenté, tandis que de l'autre, les indicateurs sociaux comme l'alphabétisation, l'accès à l'eau potable ou la nutrition se sont améliorés. Selon lui, malgré les discours officiels, les acteurs responsables de ces deux situations sont différents. La précarité serait provoquée par les acteurs de l'économie néolibérale tandis que les améliorations sociales seraient le fait des acteurs populaires et sociaux qui ont mené des luttes quotidiennes. Un autre phénomène qui structure la construction d'une mondialisation alternative est le phénomène historique positif des transformations profondes du système international tel le retrait du colonialisme et l'avancée de la lutte en faveur des droits humains portée par la société civile et diverses instances publiques. Ainsi, une des responsabilités qui nous incombe est de favoriser et de renforcer ces luttes en plus de transformer les aspects économiques et financiers du système international pour agir dans le sens des transformations positives observées. Dans ce cas, les luttes populaires, mais aussi l'économie populaire ont un rôle important à jouer.

d) en Amérique du Nord : l'expérience du Québec

Nancy Neamtan a abordé le rôle de l'économie sociale et solidaire dans la construction d'une autre mondialisation à partir de l'expérience québécoise. Elle a souligné que l'histoire du Québec est riche en expériences et en réalisations dans le domaine de l'économie sociale, une histoire qui a commencé au siècle dernier avec la mise en place de coopératives d'épargne, de coopératives agricoles pour survivre en temps de crise et d'associations d'éducation aux adultes permettant aux ouvriers et ouvrières de s'instruire. Dans les années 1960, cette histoire s'est accélérée avec la mise sur pied d'une multitude d'organismes voués à la santé, au logement ou encore à la garde des enfants pour n'en nommer que quelques-uns. Depuis une quinzaine d'années, on voit apparaître une nouvelle vague d'expériences d'économie sociale et solidaire matérialisées dans ce que l'on nomme la nouvelle économie sociale, laquelle occupe de plus en plus le terrain économique et l'espace traditionnellement réservé au secteur privé. Cette multiplication d'initiatives s'est d'abord ancrée dans le développement local, notamment des

activités telles les services de proximité, les nouvelles technologies, le micro crédit ou l'insertion socioprofessionnelle.

Ces initiatives ont eu un effet politique matérialisé dans la reconnaissance de ces pratiques par l'État et la société civile, bien que cette reconnaissance ne repose pas toujours sur les bonnes raisons. En effet, les organisations d'économie sociale et solidaire sont souvent perçues comme des gestionnaires de dégâts sociaux, comme de l'économie de pauvreté ou, vue de la gauche, comme un cul-de-sac politique. Malgré tout, l'économie sociale devient un mouvement d'une ampleur impressionnante au Québec et ce, pour diverses raisons. Le Québec étant une société jeune, elle est plus souple; les moyens sont importants puisque que, malgré des problèmes certains, le Québec est un pays riche du Nord; et, enfin, il constitue aussi une société minoritaire francophone en Amérique du Nord, ce qui favorise le dialogue.

Un des lieux de rencontres et d'échanges de la nouvelle économie sociale est le Chantier de l'économie sociale que représente l'auteure. Fondé il y a près de cinq ans, il regroupe à sa direction les grands réseaux impliqués dans le développement de l'économie sociale et solidaire. Cet organisme est devenu un lieu d'échange, de débats et de partages d'expériences entre réseaux d'entreprises, mouvements sociaux et chercheurs. Si l'économie sociale «est en pleine mouvance», et «ose de plus en plus s'affirmer comme une partie intégrante de la structure socio économique», elle n'en demeure pas moins marginale et limitée par la résistance extérieure et ses faiblesses internes. Selon elle, il faut conclure qu'un modèle de développement alternatif ne peut se construire en vase clos, chez nous seulement.

En ce qui concerne le rôle de l'économie sociale dans la création d'une l'alternative, elle cible six fonctions principales : permettre à des personnes et des collectivités de répondre à leurs besoins en intégrant les valeurs de solidarité; permettre aussi de prendre acte collectivement de la possibilité de faire de l'économie autrement; favoriser la confrontation des stratégies de l'économie néolibérales sur le terrain; redonner confiance aux acteurs; permettre d'imaginer et de créer de nouvelles stratégies de développement; et, enfin, ajouter un volet économique au mouvement politique pour une autre mondialisation en revendiquant une reconnaissance économique. La création d'une alternative suppose une action plurielle incluant le politique, l'économique, le social et le culturel.

Au niveau des moyens pour construire cette alternative, elle signale trois pistes de travail. La première est la reconnaissance de l'existence de ces pratiques, car l'aspect pluraliste et éclaté des initiatives locales constitue une faiblesse qui renforce l'importance des actions de visibilité dans les communautés et la création de réseaux nationaux et internationaux solides. Ce premier enjeu est primordial puisque l'accès

aux moyens de développement et de croissance des organisations d'économie sociale passe par cette reconnaissance première. En second lieu, l'auteure suggère qu'il faut relever les défis que pose le développement des organisations tels l'accès au capital, l'accès au marché, l'accès à la formation et des outils de recherche et développement. Enfin, elle propose que les organismes d'économie sociale se mettent en mode accéléré pour ne plus se contenter des marges et ratisser plus large avec des moyens plus importants quitte à confronter le secteur privé sur son propre terrain. Elle précise cependant que ces objectifs de croissance du secteur de l'économie sociale et solidaire doivent se faire sans perdre de vue les principes de base, en tirant des leçons des erreurs passées et en gardant une transparence dans le processus.

Finalement, selon elle, cette «autre mondialisation» ne se fera pas de façon sectorielle exclusivement, mais plutôt par un dialogue qui permettra aux divers mouvements de comprendre leurs pratiques et visions mutuelles. Elle met de l'avant deux partenariats essentiels dans l'élaboration d'une alternative. Premièrement, en s'appuyant sur les mouvements sociaux porteurs des valeurs de solidarité. Deuxièmement, elle souligne l'importance d'un travail commun à faire afin d'approfondir les réflexions sur des questions fondamentales telles celles concernant le rôle de l'État, celui du marché, les rapports Nord-Sud ou encore ceux entre les femmes et les hommes. Bref, l'importance de recherches et de débats sur ces problématiques centrales pour les acteurs qui travaillent à l'élaboration d'une alternative crédible et concrète.

III- Les problématiques et perspectives de l'économie sociale comme pilier d'une mondialisation alternative.

Problèmes vécus différemment mais objectifs et défis globaux communs, tel pourrait être le résumé de la problématique de la consolidation de l'économie sociale, solidaire ou populaire au Nord et au Sud et de sa capacité à favoriser l'émergence d'une «autre mondialisation».

Au Nord, où l'idéologie libérale s'imisce dans toutes les sphères de la vie sociale, la nouvelle économie sociale éprouve un besoin de renouveler son projet politique transformateur et de se faire reconnaître comme acteur d'un développement joignant l'économique aux réalités politiques, sociales et culturelles. Au Sud, c'est un besoin de transformation et de réappropriation du projet de développement qui amène à se recentrer sur les particularités et contextes locaux, en se réappropriant les concepts et en mettant en son cœur le projet de société porté par l'économie populaire. Ainsi il existerait un objectif commun de réinvention de la solidarité entre le Nord et le Sud. Comme l'affirme Yao Assogba : «La résistance citoyenne s'organise face aux ratés de l'économie officielle et elle réside dans le ressourcement local exprimé par des réseaux d'échanges et de solidarité qui, avec les moyens modernes de communication, dessinent une autre façon de vivre ensemble au-delà des frontières».

3.2. Économie sociale et démocratisation du développement

La mondialisation n'est pas un ensemble unique de processus : à côté et même souvent contre la mondialisation néolibérale, se déploie un ensemble d'initiatives qui, sans constituer une force sociopolitique mondiale, ont dépassé le stade de la démarche exclusivement locale pour s'inscrire dans une autre mondialisation, laquelle privilégie la lutte contre la pauvreté par l'emploi et la protection sociale de même que la maîtrise de l'environnement et la maîtrise de la société sur l'économie.

L'économie sociale et solidaire peut donc être traitée sous l'angle de sa contribution à la construction de nouveaux modèles démocratiques de développement. Mais la notion de développement fait depuis quarante ans l'objet d'importants débats et de visions fort différentes, opposées même. Aujourd'hui, après l'échec des coopérations étatiques des pays capitalistes du Nord dans le Sud, après l'échec du communisme et son effondrement et après l'échec des mouvements de libération nationale et de leur modèle «développementiste», comment et à quelles conditions fait-on du développement ?

Dans ce nouveau contexte, l'économie sociale et solidaire peut être considérée d'abord comme une mobilisation sociale à partir de besoins (la nécessité), d'aspirations des populations (l'identité) et d'un projet de développement (une utopie). À quelles conditions l'économie sociale et solidaire peut-elle être l'expression d'un potentiel pour de nouvelles formes de régulation politique, d'identité et d'utilité sociale ? À quelles conditions peut-elle être : 1) une réponse inédite à des besoins des populations ; 2) une contribution à la redéfinition de la démocratie ; 3) un apport au renouvellement de la protection sociale et des politiques économiques et sociales des États ? Qu'est-ce que l'histoire des pratiques de ce type d'économie (histoire qui remonte au 19^{ème} siècle) et la théorie qui lui est

liée, nous révèlent à cet égard tant dans les sociétés du Nord que dans les sociétés du Sud?

Conférencières et conférenciers ³ (table-ronde du 10 octobre):

- **Patricia Amat y Leon (Pérou):** De lo Cotidiano a lo Publico : Visibilidad y demandas de género
- **Lucille Manoury (France) :** Économie solidaire et démocratisation du développement
- **José Luis Coraggio (Argentine) :** Problematizando la economía solidaria y la globalización alternativa
- **Benoît Lévesque (Québec/Canada) :** Économie sociale et solidaire dans un contexte de mondialisation : pour une démocratie plurielle

Ces questions furent abordées par les quatre conférenciers à partir d'angles divers : Lucille Manoury aborda la question du rôle de l'économie sociale et solidaire dans la démocratisation du développement; Benoît Lévesque analysa les formes de démocratie présentes au sein de l'économie sociale et dans la société en général et introduisit l'idée de la nécessité d'une démocratie plurielle; Patricia Amat y Leon s'attarda, quant à elle, au rôle, aux activités et au lien entre la mise en valeur du rôle des femmes et la construction d'un secteur associatif; enfin, José Luis Coraggio analysa de manière critique la façon de situer l'économie sociale et solidaire dans l'économie globale et les problèmes de transition vers une alternative adossée à ce type d'économie.

³ Patricia Amat y Leon, sociologue, OXFAM R-U, Pérou ; Lucille Manoury, politologue, Collège coopératif d'Aix-en-Provence, France ; José Luis Coraggio, économiste, Université du General Sarmiento, Buenos-Aires (Argentine) ; Benoît Lévesque, sociologue, CRISES, Université du Québec à Montréal (Québec/Canada).

I- Contexte

Le contexte politique actuel est marqué par les débats concernant les effets de la mondialisation néolibérale. Au niveau conceptuel, Benoît Lévesque amène une distinction : selon lui, il serait plus juste de parler de globalisation, qui réfère à un processus laissant émerger le dilemme entre une économie mondiale basée, soit sur le marché soit sur la solidarité. Sur les effets de cette globalisation, les auteurs s'entendent pour affirmer qu'elle a provoqué une accentuation de l'exclusion et qu'elle est caractérisée par un retrait de l'État-Providence. D'ailleurs, Patricia Amat Y Leon constate que les effets se sont fait particulièrement sentir en Amérique Latine où trente ans d'ajustements structurels et de soumission aux politiques néolibérales ont provoqué, en plus des problèmes sociaux, un fort sentiment d'incertitude face à l'avenir. Elle affirme que le dilemme actuel pour le Gouvernement, en tant que récipiendaire des demandes citoyennes, est d'orienter le développement, soit dans la direction voulue par les politiques néo-libérales peu redevables à des opinions citoyennes ou dans la direction voulue par ces dernières.

En marge de cette globalisation néolibérale, d'autres phénomènes parallèles sont cependant aussi observables. Par exemple, selon Benoît Lévesque, on remarque actuellement la réémergence de la tradition coopérative et solidaire, en continuité avec les idées du 19^{ème} siècle, par la réinvention de l'économie sociale (nouvelle économie sociale) dans un contexte de résistance au capitalisme mondial –et non plus simplement national– et d'expérimentations visant à construire un autre modèle de développement. Le contexte de globalisation néolibérale, qui aurait comme corollaire divers problèmes sociaux tels que la montée du chômage et de l'exclusion et la diminution des services collectifs, offrirait, **paradoxalement, des lieux d'initiatives pour la société civile** afin de construire un autre modèle de développement et une autre mondialisation solidaire qui ne se limiterait pas à un simple palliatif.

II- Concepts

Deux concepts sont centraux dans l'analyse de l'économie sociale et de son apport à la démocratisation du développement : l'économie sociale et le développement.

Économie sociale

L'économie sociale est un concept pluriel défini et circonscrit de diverses façons par les auteurs. José Luis Corragio définit la «socio-économie» autour de trois axes : une critique de la pensée unique, une action

pratique et une utopie. Benoît Lévesque la présente comme une composante de l'économie générale qui reconnaît le social par la mise en œuvre de certaines règles et le respect de certaines valeurs. Bien que le social soit présent dans toute économie, l'entreprise d'économie sociale le reconnaît explicitement dans son fonctionnement (démocratie) et ses externalités socialisées. Selon lui, cette économie sociale relève de l'économie plurielle. Il la classifie en distinguant les activités marchandes et les activités non-marchandes et tient compte de deux critères, celui de la nécessité et celui de l'aspiration.

Quatre grands types d'économie sociale

<i>Économie Sociale</i>	<i>Écono. sociale de nécessité</i>	<i>Écono. sociale d'aspiration</i>
<i>Dominante non-marchande (développement social)</i>	Cuisines collectives	Centre de petite enfance
<i>Dominante marchande (développement économique)</i>	Entreprises d'insertion	Coopératives de travail

Selon cet auteur, il ne faut pas hiérarchiser l'importance de ces quatre types d'activité puisque, par exemple, les initiatives de nécessité sont souvent alimentées par des aspirations et toutes deux peuvent servir de laboratoire d'apprentissage à la citoyenneté active. D'ailleurs, une véritable vision progressiste reconnaît et encourage les quatre dimensions (marchand/non-marchand et nécessité/aspiration) comme étant toutes incluses dans un projet collectif commun.

Développement

Lucile Manoury situe le développement dans le cadre d'une évolution qui s'est construite historiquement sur une assez longue période. Selon elle, certains événements et thèses ont contribué à orienter le développement d'une approche basée sur la croissance (PIB) vers une approche basée davantage sur l'amélioration des conditions de vie (santé, éducation...). C'est avec notamment l'introduction de l'Indicateur de développement humain (IDH) par le PNUD que le développement sera conçu comme la

couverture des coûts humains par l'intermédiaire de ses besoins essentiels. C'est avec le Sommet de Copenhague, en 1995, que l'on a introduit une vision du développement orientée vers la répartition des richesses et le développement social ainsi qu'un constat d'incompatibilité entre l'économie de marché et les exigences de ce type de développement. Elle conclut qu'après 50 ans certains attributs du développement, tels l'endogénéité, la participation, le social, l'humain et l'équitable font consensus.

III- Économie sociale et démocratisation du développement

Lucile Manoury introduit l'idée de Polanyi selon laquelle il ne peut y avoir de développement économique sans démocratie politique. En regard de la démocratie politique, elle affirme qu'il existe une crise à divers degrés depuis 20 ans : une crise de la participation citoyenne favorisant l'apparition de formes non-conventionnelles de participation et une reconnaissance que les droits formels ne garantissent pas l'absence d'une rupture sociale. Cette crise encourage un processus encore inachevé d'émergence de nouvelles aspirations et de formes de démocratie de base, auxquelles l'économie sociale pourrait contribuer. Selon elle, deux défis différents sont présents au Sud et au Nord : alors qu'au Nord on veut favoriser la visibilité et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire, au Sud, c'est l'action des acteurs de ce secteur qui pourra amener la démocratisation du développement à partir des principes et des valeurs propres à l'économie sociale qui sert d'école et d'exemple démocratique : liberté d'adhésion, gestion démocratique (une personne, une voix), non-lucrativité (capital collectif et répartition des excédents), double qualité d'adhérents et d'usagers, éducation coopérative des membres (apprentissage de la démocratie) et principe de l'inter-coopération.

Benoît Lévesque approfondit la question de la démocratie au sein des entreprises d'économie sociale en affirmant que cette démocratie est la condition *sine qua non* d'existence, qui les distingue. D'après lui, il existe quatre formes possibles de démocratie ayant chacune leurs limites : la démocratie représentative, qui valorise les choix individuels mais peut produire certaines formes d'exclusion et un fossé entre les citoyens et les élus; la démocratie sociale, pour laquelle on considère que la somme des intérêts collectifs représente l'intérêt général, avec le risque de générer du corporatisme; la démocratie directe, qui encourage la participation sans intermédiaire, mais ne s'assure pas de la capacité décisionnelle des gens et qui peut servir de plate-forme pour le détournement au profit des professionnels; enfin, la démocratie délibérative qui offre la possibilité de choix et de réconciliation de l'intérêt individuel et collectif par le

débat démocratique, d'où l'importance de l'information et la nécessité de construire des espaces publics de dialogue social.

Formes de démocratie

<i>Formes de démocratie</i>	<i>Moyens</i>	<i>Radicalisation</i>
<i>Démocratie représentative</i> <i>(Institution)</i>	Instances représentatives Choix des représentants élus Base : intérêt individuel Vote et majorité	Généralisation des catégories de personnes habilitées à participer
<i>Démocratie directe</i> <i>(Organisation)</i>	Absence de médiation Participation directe Intérêts formulé directement	Généralisation des niveaux et secteurs où l'on accorde le droit de participation
<i>Démocratie sociale</i>	Concertation entre les grands acteurs sociaux porteurs d'intérêts collectifs Associations volontaires et groupes d'appartenance Mobilisation	Favoriser le regroupement et l'expression des personnes partageant des conditions communes

<p><i>Démocratie délibérative</i> <i>(Processus et formation)</i></p>	<p>Délibération et dimension discursive</p> <p>Espaces publics détachés des intérêts immédiats</p> <p>Libre expression de tous</p> <p>Objectif : dégager un bien supérieur qui se justifie</p>	<p>Stimuler la délibération</p> <p>Procédures permettant la formulation de préférences réfléchies et socialement validées</p> <p>Apprentissage collectif</p>
--	--	--

Les forces et faiblesses inhérentes à chacune de ces formes nous obligent à considérer une structuration plurielle de la démocratie avec une radicalisation parallèle de chacune des formes. Cette radicalisation doit se faire à partir de trois axes : l'introduction du doute démocratique (refus des formes exclusives), l'hybridation des formes et la radicalisation de la participation démocratique. Ce dernier aspect suppose, par exemple, pour la démocratie représentative, de stimuler la délibération et l'apprentissage collectif. Pour que s'épanouisse cette démocratie plurielle, sont nécessaires un contexte institutionnel de décentralisation étatique et d'autonomie des organisations ainsi qu'une reconnaissance par les pouvoirs publics de leur contribution au développement d'une citoyenneté active et du bien commun. Selon l'auteur, l'économie sociale ne remplace ni la capacité redistributive de l'État ni la production lourde du secteur privé. Sa contribution serait plutôt d'apporter la démocratie sociale et économique. C'est pourquoi elle doit prendre au sérieux la démocratie en son sein et relever deux défis : dans l'économie sociale de nécessité, le danger c'est de confiner la démocratie aux aidants ou aux professionnels, tandis que l'économie sociale alimentée par des aspirations doit être en mesure de faire place à la confrontation des divers projets au lieu d'imposer l'un plutôt que l'autre.

Selon José Luis Coraggio, il y a encore plus à faire au Sud pour la démocratisation de l'État et la mise en place d'une démocratie participative. L'économie sociale devra s'appuyer sur de nouveaux acteurs, pouvoirs sociaux et processus démocratiques pour rebâtir l'État en se basant sur le local, mais pas exclusivement puisque la reconstruction d'une société civile forte ne pourra se faire au Sud sans la reconstruction d'États nationaux. C'est d'ailleurs ce que croit Patricia Amat Y Leon qui affirme que le

lieu de démocratisation est l'État national, ce qui signifie aussi un changement des règles globales qui influencent les politiques nationales et créent des espaces de développement pour le citoyen.

IV- Réflexions critiques sur le sujet

Le rôle des femmes

Selon Patricia Amat y Leon, une perspective démocratique du développement doit incorporer diverses problématiques (femmes, autochtones, etc) et des initiatives citoyennes autres que celles de son pays ou de sa localité afin de développer un mouvement global. Elle étudie la question du quotidien et du rôle des femmes comme porteuses des demandes citoyennes, et le fait que la culture de discrimination et de domination se retrouve dans les rapports économiques des ménages. La Déclaration de Lima, élaborée lors de la première Rencontre internationale en 1997, avait d'ailleurs affirmé la volonté de mettre en relief le rôle des femmes. Elle affirme que la jonction entre mouvements de femmes et mouvements associatifs, sous la forme de coopératives sociales, et la reconnaissance du droit des femmes dans les divers projets sont des défis essentiels pour les mouvements populaires en Amérique latine. Enfin, l'économie solidaire devrait aussi tenir compte des questions de genre, car la participation des femmes et l'intégration des visions de genre ne sont pas seulement utiles au développement humain, mais sont aussi un processus qui facilite la réduction des contraintes et l'intégration des gens au développement. L'agenda spécifique des femmes enrichirait donc la stratégie de l'économie sociale et solidaire.

Les difficultés d'implantation

José Luis Coraggio considère que trois interprétations différentes peuvent être données à l'économie sociale et solidaire à partir du document de Lima : l'économie sociale comme substitution à l'économie de marché, ce qui pose le problème de la transition; l'économie sociale comme réforme, ce qui introduit la difficulté de la transition vers de nouvelles formes de régulation; et l'économie sociale comme complément

de l'économie de marché, ce qui la légitime mais en l'intégrant au projet du capitalisme. À partir de ces interprétations, il identifie quelques difficultés d'implantation d'une économie sociale dans une perspective de développement. La première est relative à la participation et aux problèmes de continuité, aux jeux de pouvoir informels et à la nécessité de lier l'organisation aux intérêts matériels des gens. Il affirme que le défi est d'éviter les projets prédéterminés et de favoriser plutôt les discussions critiques sur les intérêts, valeurs et formes de solidarité de l'organisation. La deuxième concerne la culture de la dépendance à l'égard des bailleurs de fonds ou les organismes de soutien, ce qui pose l'importance d'établir des contrats clairs dès le départ et de favoriser une relation évolutive de la dépendance vers l'autonomie. La troisième est celle de la relation avec le marché. Il faut éviter d'associer le marché au capitalisme puisque le marché est pluriel (le troc en est un par exemple), ce qui empêche de situer l'économie sociale entre l'État et le marché. L'auteur affirme plutôt que le développement d'une économie sociale au niveau global ne pourra se faire sans l'inclusion de formes de marché à l'interne. Finalement, la dernière difficulté est celle de se situer entre l'entreprise privée et publique, ce qui suppose qu'on utilise le marché sans se subordonner à sa logique et qu'on concurrence les entreprises des deux autres secteurs sans intégrer leurs critères, visions et valeurs au sein de l'entreprise associative.

V-Résister et construire :

Pour conclure, selon Benoît Lévesque, le défi actuel est de relier, par l'intermédiaire de l'affermissement de la démocratie, les initiatives locales aux luttes contre la mondialisation néolibérale. «Résister et construire» exige la convergence entre les initiatives de développement de l'économie sociale et les luttes anti-mondialisation. Ce qui induit, comme démarche, une vision plus large et un projet de société basé sur une démocratie plurielle.

3.3.Économie sociale et solidaire et mouvements sociaux

Dans la mondialisation actuelle, plusieurs acteurs interviennent en donnant une direction soit néo-libérale, soit alternative. Il y a d'abord les grandes entreprises multinationales, les États réunis au sein de l'ONU et plusieurs organisations économiques et politiques qui lui sont affiliées à des degrés divers (FMI, Banque mondiale, PNUD, BIT...). D'autre part, il existe un ensemble de forces sociales plus ou moins indépendantes entrant en interaction avec ces dernières lorsqu'elles sont porteuses de résistance et de contre-propositions à la mondialisation néo-libérale. Les dynamiques mondiales doivent désormais compter avec des forces sociales indépendantes des États, de l'entreprise privée et des institutions de l'ONU. Il s'agit d'un ensemble d'associations environnementalistes, de groupes de femmes, d'organisations de défense de droits sociaux, d'organisations syndicales et coopératives... La capacité d'introduire de la solidarité dans l'économie est intimement liée à la force et à la pénétration de ces mouvements sociaux dans l'économie au plan international comme aux plans national et local.

Les associations au Nord comme au Sud tout comme la coopération internationale Nord-Sud ont subi les contrecoups de la mondialisation néo-libérale et vivent donc un temps fort d'incertitude. Mais la crise a libéré un espace inédit pour l'innovation sociale, notamment dans la zone où le «social» et l'«économique» se superposent, ce qui est le cas de l'économie sociale et solidaire. Comment les mouvements sociaux se positionnent-ils aujourd'hui dans ce nouveau contexte et à l'égard de ces initiatives d'économie sociale et solidaire ? Sont-ils ouverts au changement de stratégies et de politiques que cela induit?

Conférenciers et conférencières ⁴ (table ronde du 11 octobre)

- **Patrick Develtere (Belgique)** : Société civile, ONG, tiers secteur, mouvement social et économie sociale : conception au Nord, pertinence au Sud?
- **Abdou Salam Fall (Sénégal)**: Derem ak ngerem. Le franc, la grâce et la reconnaissance. Les ressorts d'une économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest.
- **Margie Mendell (Québec/Canada)** The globalization of solidarity.
- **Ray Brownley (États-Unis)** Why faith-based community development?

Pour répondre à ces questions, les quatre conférenciers ont abordé chacun des aspects différents de la problématique : Marguerite Mendell a analysé l'émergence des mouvements sociaux globaux dans l'ère post-Seattle ainsi que la dynamique entre construction et protestation qu'elle implique; Patrick Develtere a, quant à lui, proposé une réflexion sur le concept même d'économie sociale et solidaire; Abdou Salam Fall a étudié le fossé entre la réalité de l'économie sociale et solidaire en Afrique de l'Ouest et l'absence de ce concept dans la culture locale; enfin, Ray Brownley a présenté les raisons et les impacts d'un développement social pris en charge par des organismes religieux.

I- Contexte

Marguerite Mendell affirme que le contexte actuel de mondialisation néolibérale est le produit d'un processus historique. L'idée keynésienne de l'État-Providence des années 30 et du système de Bretton Woods était non seulement un instrument social, mais une reconnaissance de l'instabilité des marchés. Cependant, depuis 1970, les gouvernements ont abandonné leur engagement dans les programmes sociaux pour se centrer plutôt sur la priorité de l'équilibre budgétaire. La crise du pétrole et la stagflation des

⁴ Patrick Develtere, sociologue, Institut du travail, Université de Louvain (Belgique); Abdou Salam Fall, sociologue, IFAN, Dakar (Sénégal); Ray Brownley, urbaniste, New Jersey (Etats-Unis)

années 70 ont ouvert la porte à l'attaque néo-conservatrice qui a connu son apogée au cours des années 1980 avec Reagan et Thatcher. La re-régulation, que l'on observa, dans les années 1990, après les diverses crises financières, relève plus, selon elle, de mesures *ad hoc* de correction que de changements réels, mais la situation démontre toutefois l'échec du néolibéralisme qui n'a produit que déboires financiers et exclusion. Par exemple, pour l'Afrique de l'Ouest, Abdou Salam Fall affirme que ces politiques, basées sur une logique de domination et de pillage, ont eu comme conséquence de faire étioiler les valeurs humaines, de mettre en péril les politiques sociales et de présenter le profit comme finalité économique.

L'autre phénomène actuel parallèle à l'hégémonie néolibérale est l'apparition d'un nouveau mouvement contestataire né à Seattle. Selon Marguerite Mendell, il se particularise parce qu'il pratique une politique autre qu'institutionnelle et constitue une matrice de forces progressistes relativement hétérogènes, mais qui mettent de l'avant l'objectif de mobiliser et d'organiser divers groupes sur un terrain commun afin de livrer un message puissant. Selon l'auteure, ces manifestations ont eu des effets importants, car elles remettent en question la capacité des gouvernements, des institutions internationales et des multinationales de gouverner l'économie globale sans consultation démocratique. Une autre caractéristique de cette vague protestataire est son rapport critique aux politiques clientélistes de l'État. Ces groupes sont plutôt engagés dans la mise en forme d'un contexte institutionnel de développement contrôlé par les communautés, ce qui explique, en quelque sorte, la renaissance de l'intérêt envers le mouvement coopératif et les utopies communautaires. D'ailleurs, pour Abdou Salam Fall, il y a un regain d'intérêt pour l'économie sociale et solidaire qui rejoint l'urgence d'un changement de paradigme dans les processus de création de richesses. L'économie sociale, en plus de traduire l'échec du modèle néolibéral, met en lumière les capacités innovatrices de nouveaux secteurs et de nouveaux acteurs.

II- Relations Nord-Sud et difficultés conceptuelles

L'apparition d'un mouvement social mondialisé se fait aussi simultanément, au Nord comme au Sud, à partir de l'expérimentation de diverses alternatives. Patrick Develtere a réfléchi sur divers concepts explicatifs de cette nouvelle réalité et sur la problématique des définitions.

Afin d'éviter de tomber dans le piège de l'eurocentrisme, une enquête auprès d'acteurs et de chercheurs du Sud a été entreprise dans le cadre du programme STEP⁵ du Bureau international du Travail. L'enquête a d'abord révélé plusieurs idées récurrentes sur l'apport du secteur populaire à la société : coïncidence historique d'émergence d'un pays à l'autre, contribution à une société plus équitable, convergence d'un projet de société autour de la notion de démocratie pour n'en nommer que quelques-uns. Cependant, les concepts utilisés pour décrire ce phénomène sont ambigus et on a tendance à faire de la transposition de concepts du Nord au Sud. Deux concepts sont cependant stimulants pour l'analyse : celui de «mouvement social», qui sous-entend l'existence d'un projet de société alors que plusieurs initiatives n'en ont pas par delà leur propre expérience, et celui d'«économie sociale» qui doit cependant se réinventer au Sud et au Nord pour éviter de tomber dans le piège simpliste d'une concordance évolutive entre le Nord et le Sud.

Un premier débat, relativement aux initiatives d'économie sociale, se situe donc autour de deux hypothèses liées aux conditions d'émergence : ces initiatives naîtraient parmi des groupes soumis à des besoins non satisfaits (conditions de nécessité) ou encore, elles apparaîtraient dans des groupes soudés par une identité collective ou un destin commun (condition de cohésion sociale).

L'autre débat conceptuel est très important dans une perspective internationale et porte sur la situation de l'économie sociale face à l'État et au secteur privé : l'économie sociale serait un secteur distinct qui débiterait là où les deux autres auraient échoué ou encore se développerait en opposition avec eux (encore faudrait-il que les deux autres secteurs existent et fonctionnent tel que décrit). Ce type d'approche suggère une sorte d'équilibre entre les trois secteurs et peu d'interaction de l'économie sociale avec ces derniers. Or il faut prendre acte : 1) que l'économie sociale n'est pas homogène -les initiatives ont des origines, des caractéristiques et des finalités diverses non limitées à leur opposition aux deux autres -; 2) que ce secteur n'est pas cloisonné, mais plutôt en interaction constante avec les deux autres.

L'utilisation du concept d'économie sociale a une origine occidentale colorée par son contexte. L'étude confirme que des formes d'organisation sociale innovatrices émergent dans les pays du Sud, mais qu'il faut être prudent quant à la transposition conceptuelle de la notion d'«économie sociale» sur des réalités qui demeurent relativement distinctes, celle du Nord et celle du Sud.

⁵ Social Tools against social Exclusion and Poverty (STEP)

III- Mouvement sociaux et économie sociale et solidaire : deux exemples

1) L'économie sociale comme concept rassembleur en Afrique de l'Ouest

Selon Abdou Salam Fall, le concept d'économie sociale et solidaire est peu présent dans le discours des acteurs de développement, cependant que les pratiques d'économie sociale sont très importantes dans les villes comme dans les campagnes africaines. Ces pratiques doivent être situées dans un contexte historique propre à la région où l'économie a été historiquement extravertie et tournée vers les besoins de la métropole coloniale, ce qui est toujours une réalité présente dans l'État post-colonial. Les programmes d'ajustement structurel, le retrait de l'État et de l'économie structurée ont fait prendre conscience de l'importance des acteurs de l'informel, présents bien avant la crise, mais laissés pour compte tant par les chercheurs que par les États dans le développement économique. Selon l'auteur, la stratégie de sortie de crise par l'intermédiaire de la débrouille quotidienne a créé des réservoirs insoupçonnés de richesse. Ce serait donc aujourd'hui les secteurs non encadrés et moins financés –donc moins dépendants de l'État- qui offriraient les possibilités de redistribution et de relance économique.

Le concept d'économie sociale et solidaire génère un large champ composé d'acteurs de l'économie populaire, du secteur informel, des mouvements sociaux, etc. Ce concept intégrateur, mais multiforme, est relié à un entrepreneuriat à petite échelle qui, tout en étendant son champ d'action, garde des dimensions humaines et cherche l'accumulation en vue de la redistribution. L'économie sociale est aussi supportée par un sens communautaire important dans lequel les groupes viennent chercher leur identité. Elle est une économie qui s'appuie très fortement sur les réseaux où la confiance, basée sur l'interconnaissance, est le principe moteur. Ce sont des activités issues d'une tradition d'affaires dans des secteurs non encadrés où l'on crée de la richesse à partir des lignages, des ethnies ou des confréries religieuses. Ce processus d'accumulation sociale replace donc les acteurs dans leurs groupes d'appartenance. Cette économie ne s'embarrasse pas des normes du modèle reconnu et mobilise des acteurs qui développent leurs activités en fonction de leurs relations. C'est un système de prise en charge social défini par la communauté qui produit diverses plus-values matérielles et immatérielles de même que le lieu par excellence d'invention de nouvelles valeurs de production et de redistribution. Cependant, en Afrique de l'Ouest, la mise en réseaux est difficile puisque le factionnalisme reste toujours très présent. La question est de savoir si le concept

d'économie sociale pourra être fédérateur et intégrateur de pratiques déjà relativement bien établies dans cette région.

2) L'action religieuse dans la lutte à la pauvreté

Ray Brownley étudie, à partir de l'expérience américaine (Etats-Unis), le cas du mouvement religieux dans le développement communautaire. Selon lui, ce phénomène est lié à l'émergence d'un troisième secteur non-étatique, basé sur une tradition humaniste et philanthropique et inscrite dans la lutte à la pauvreté. Il cible plusieurs raisons explicatives de l'importance de ce secteur dans la lutte à la pauvreté dont le fait que les valeurs religieuses proposent l'aide aux pauvres et que les religions mettent l'emphase sur la moralité et la responsabilité individuelle. Selon l'auteur, le développement communautaire basé sur la foi comporte plusieurs risques comme: 1) le manque d'expertise des intervenants de l'organisation; 2) des pouvoirs publics qui peuvent chercher à contrôler les associations pour ajouter à leur base électorale; 3) des ressources en provenance des fondations religieuses qui peuvent être attribuées à partir de critères discriminatoires ou être assortis de sanctions morales. Finalement, selon l'auteur, ce type de développement communautaire est potentiellement diviseur et risque d'être utilisé comme palliatif à la déresponsabilisation des gouvernements ou comme moyens, pour ceux-ci, de transférer des fonds exemptés de taxation à leurs alliés politiques.

IV- Le lien entre les mouvements sociaux et l'économie sociale et solidaire

Selon Marguerite Mendell, les mouvements sociaux apparaissent comme une voie de résistance à la mondialisation néolibérale et ont su, comme le mouvement des femmes ou celui des écologistes, influencer les agendas de leurs gouvernements en peu de temps. Ce mouvement mondial de résistance, qui a su se former grâce entre autres aux instruments de communication, a obtenu quelques victoires : l'échec de l'Accord multilatéral sur les investissements (AMI), la capacité d'intégrer certaines questions à l'agenda et une augmentation de la sensibilisation de l'opinion publique face aux grandes questions posées –même si les rencontres, comme celle de Lima, sont moins connues. Ces mouvements sociaux seront effectifs, selon l'auteure, s'ils arrivent à inventer de nouvelles pratiques démocratiques (comme la politique des budgets

participatifs de la municipalité de Porto Alegre, par exemple) et à créer un agenda citoyen parallèle évoluant en marge des débats politiques dominants.

À côté de cette frange revendicatrice se positionne un secteur bâtisseur d'institutions qui réussit là où l'État et le marché ont échoué et qui est basé sur un développement méso-économique appuyé par des négociations avec l'État, le secteur privé et les groupes progressistes. Ce secteur, bien représenté par l'économie sociale, constitue, selon l'auteure, un microcosme des combats pour un élargissement de la démocratie. Cependant, il existe divers points de divergence entre ces organisations et les mouvements revendicatifs. Ces derniers considèrent soit que l'économie sociale ratisse trop large et est inacceptable comme alternative ou bien qu'elle est trop limitée et devient l'instrument de la privatisation et de la tiers-sectorisation. Pour Marguerite Mendel, une solidarité entre les deux n'est possible que si ces incompréhensions sont résolues et passent, entre autre, par des initiatives qui sont le produit d'une démarche partenariale. Ainsi, selon elle, l'institutionnalisation par les gouvernements de l'économie sociale devient une victoire pour ceux qui veulent démontrer les capacités de ce type d'économie. La solidarité entre mouvements sociaux et économie sociale suppose donc une solidarité entre la résistance et la construction basée sur l'objectif commun de la mise en oeuvre d'une économie citoyenne au moyen de luttes menées sur plusieurs fronts à la fois. Au niveau international, cette solidarité passe par la mise en valeur de l'économie sociale comme concept fédérateur d'initiatives que les gens du Sud doivent se réapproprier.

4. Défis et priorités des réseaux internationaux d'économie sociale et solidaire

Conclusions issues des travaux des ateliers

1. L'économie sociale et solidaire et l'autre mondialisation

1.1 Face à l'absence de régulation de l'économie mondiale, face à la pauvreté massive qui entraîne l'exclusion d'une partie croissante de la population, particulièrement des femmes et des enfants, et face aux menaces à l'équilibre écologique de la planète, émergent des contretendances dans lesquelles nous nous reconnaissons. Nous sommes des citoyennes et des citoyens porteurs d'initiatives qui prennent forme dans l'espace d'innovation libéré par la crise. Ces initiatives nous les désignons par le terme d'économie sociale et solidaire dans le sens de la *Déclaration de Lima* :

L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

1.2 À plusieurs titres, l'économie sociale et solidaire est engagée dans l'élaboration de réponses novatrices aux problèmes soulevés par la mondialisation. Elle participe à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie. À travers des dizaines de milliers de projets, la société civile se reconstruit notamment par le mouvement associatif des pays du Nord comme du Sud, traduisant ainsi chacun à leur manière l'aspiration à une autre mondialisation.

1.3 Nous considérons que le développement local, l'économie sociale et solidaire de même qu'une société civile forte font partie des données cardinales du développement. Ces affirmations identitaires des collectivités contribuent à une redéfinition du développement. Elles mettent en place de nouvelles institutions, de nouvelles avenues d'action et démontrent la capacité des initiatives locales d'avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale voire internationale.

1.4 Le mouvement est embryonnaire, très diversifié et hétérogène. Ses stratégies ne sont pas toutes convergentes et ses positions souvent défensives. La résistance politique s'affirme vigoureusement et force les grandes institutions et les États à amender les orientations que leur proposent les ténors du néolibéralisme.

1.5 Mais elle se fait aussi proposition. Des pistes se profilent qu'il faut explorer en misant sur le désir de ces réseaux et de ces organisations de trouver des solutions aux problèmes concrets au fur et à mesure qu'ils se présentent. Le moment semble propice à des collaborations autour de finalités communes de démocratisation du développement. Les mobilisations sociales de Seattle et Porto Alegre sont des symboles d'une stratégie à deux volets qui non seulement ne sont pas mutuellement exclusifs, mais peuvent se renforcer mutuellement : 1) résistance politique et nécessaire organisation de contre-pouvoirs; 2) construction d'un nouveau pôle de développement afin de faire avancer le principe de solidarité dans l'ensemble de l'économie.

1.6 Ces mouvements sociaux ont un potentiel de durée parce que les aspirations à une citoyenneté active s'expriment de façon plus explicite sur la scène politique; parce que certains États et certaines institutions internationales les soutiennent; parce que des passerelles se consolident entre les mouvements sociaux traditionnels et les nouveaux mouvements sociaux; parce que les nouvelles technologies de l'information permettent de communiquer en temps réel à l'échelle de la planète.

1.7 Cette énergie permet l'expression forte de propositions et de projets alternatifs sur de grands enjeux internationaux et l'apparition de nouvelles formes de coopération internationales.

2. Nos priorités pour une autre mondialisation

Nous voulons que l'économie sociale et solidaire participe

2.1 à la maîtrise de l'économie mondiale;

2.2 au respect et à la protection de l'environnement;

2.3 à la maîtrise de la mutation de l'emploi, du travail et de la production sociale;

2.4 à l'analyse et à la transformation de l'interaction entre l'ordre économique néolibéral et l'ordre patriarcal;

2.5 à la démocratisation du développement.

Pour y arriver nous avons identifié des défis communs à tous les secteurs d'activité et des défis spécifiques aux grands chantiers où nous sommes engagés.

3. Les défis communs à l'ensemble des chantiers de l'économie sociale et solidaire

3.1 Il faut davantage développer l'identité de l'économie sociale et solidaire au Nord et au Sud autour de valeurs partagées et d'un projet politique de démocratisation en partenariat avec l'État;

3.2 Le potentiel transformateur des expériences des femmes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire doit être rendu visible et mis à contribution dans l'élaboration d'un nouveau modèle d'organisation sociale et de développement;

3.3 Chacune des priorités retenues est traversée par les enjeux et pratiques touchant les femmes;

3.4 Le rapport à l'État est problématique et nécessite des clarifications; il se pose différemment au Nord et au Sud et doit être mis en contexte :

- au Nord, les rapports entre les entreprises d'économie sociale et solidaire et l'État sont conflictuels et il y a une tension entre l'autonomie et la reconnaissance de ces initiatives;
- au Sud, il y a une faillite de l'État et cette absence précarise les entreprises de l'économie sociale et solidaire;

- 3.5 L'économie sociale et solidaire n'est pas seulement une réponse à des besoins, mais un exercice de citoyenneté active;
- 3.6 Nous avons besoin de méthodologies démocratiques pour l'économie sociale et solidaire; cela appelle le développement d'indicateurs appropriés pour l'évaluation des contributions des divers acteurs sociaux.
- 3.7 Nous devons faire reconnaître le caractère structurel de la pauvreté.
- 3.8 Les règles du marché fragilisent la marge de manœuvre des entreprises d'économie sociale et solidaire qui sont en concurrence au niveau de leur production. Elles sont confrontées au défi de contribuer à la démocratisation du marché.
- 3.9 Il faut éviter que le développement ne soit mesuré au moyen des indicateurs de l'économie de marché néolibérale. Nous devons élaborer des indicateurs de développement qui correspondent aux caractères spécifiques et sont à la mesure des valeurs qui identifient l'économie sociale et solidaire;
- 3.10 Il faut concrétiser la volonté manifeste de coopération entre les entreprises d'économie sociale et les inciter à se mettre en réseau pour éviter la compétition; il faut aussi favoriser la coopération entre les champs de l'économie sociale et solidaire;
- 3.11 L'économie sociale et solidaire doit considérer que le développement n'a de sens que s'il respecte la santé et l'environnement.

4. Les défis spécifiques aux principaux chantiers

4.1. Économie sociale et solidaire et financement pour le développement local

4.1.1 La gestion démocratique des fonds de l'économie sociale et solidaire: il faut que les gens gardent la maîtrise du financement et qu'on leur donne les moyens de développer leur compétence pour ce faire, y compris l'utilisation des financements complémentaires tels que les banques de temps et la monnaie sociale;

4.1.2 L'accessibilité des fonds pour l'économie sociale et solidaire: il faut que des fonds suffisants soient disponibles, que les critères d'accès et les critères d'évaluation soient ceux de l'économie sociale et solidaire. Pour rendre les fonds accessibles, il faut renforcer les alliances avec les mouvements sociaux —par exemple les syndicats ou les coopératives— qui ont les moyens de mobiliser du financement. Il faut aussi miser sur les partenariats Nord-Sud de micro-crédit et d'investissement financier;

4.1.3 Le décalage, en regard des sources publiques de financement, entre le Nord et le Sud où l'État n'assume pas toujours un rôle de redistribution sociale de la richesse.

4.2. *Économie sociale et solidaire et développement local*

4.2.1 La participation des populations est un enjeu clé de l'économie sociale et solidaire en développement local; la participation c'est la possibilité de prendre la parole, de s'organiser collectivement et d'inclure les populations marginalisées;

4.2.2 Sur le terrain du développement local, la réintroduction du social passe par la mobilisation et la responsabilisation des acteurs et par la mise en œuvre de la solidarité dans le financement, la production, l'accès au marché, la distribution et la consommation;

4.2.3 Sur le terrain du développement local, l'économie sociale et solidaire s'inscrit dans des rapports de pouvoir et dans le partage de ces pouvoirs: la concertation avec les autres secteurs de la collectivité et la négociation avec les pouvoirs publics manifestent la portée politique de l'économie sociale et solidaire; de façon plus particulière avec les gouvernements locaux qui doivent s'approprier et renforcer les expériences d'économie sociale et solidaire;

4.2.4 L'économie sociale et solidaire a besoin d'inscrire les initiatives locales dans des cadres plus larges qui sont aussi régionaux, nationaux et internationaux.

4.3. *Économie sociale et solidaire et coopération internationale*

4.3.1 Le codéveloppement Nord-Sud repose sur l'identification d'intérêts réciproques sur lesquels se réalisent les partenariats, les partages de connaissance et le coapprentissage du développement dans des pratiques d'affaires équitables;

4.3.2 Les investissements doivent se faire dans des projets concrets et en fonction des objectifs pensés et développés par les gens du Sud;

4.3.3 La coopération internationale et les investissements ne doivent pas se faire sans que ne soit pris en considération le problème de la dette extérieure dont le poids affecte directement les possibilités de développement des pays débiteurs.

4.4. Économie sociale et solidaire et services de proximité

4.4.1 Il y a une tension entre la volonté d'autonomie qui se réalise dans des organisations à notre image et les collaborations avec d'autres acteurs qui impliquent des compromis, dans les rapports avec l'État comme avec le marché;

4.4.2 La reconnaissance du travail des femmes est déterminante particulièrement dans les services de proximité;

4.4.3 Il y a un enjeu dans le passage du privé au collectif : d'une part dans la production de services relevant de la sphère domestique ; d'autre part dans le transfert à l'entrepreneuriat collectif de productions faites par l'entreprise privée.

4.5. Économie sociale et solidaire et politiques publiques

4.5.1 Au Nord, la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire connaît certaines avancées. Le défi c'est le maintien de l'autonomie des organisations de base et la pratique d'une collaboration conflictuelle entre des acteurs d'identité différente;

4.5.2 Au Sud, l'autonomie des organisations de base est déjà acquise en grande partie, mais au prix d'une non-reconnaissance; elles doivent conquérir la cogestion de programmes et la coconstruction avec l'État;

4.5.3 Il y a nécessité de bâtir des alliances durables pour peser sur les politiques publiques.

4.6. Économie sociale et solidaire et habitat

4.6.1 L'habitat doit être considéré comme un espace de recomposition du lien social;

4.6.2 Il faut développer des projets d'habitation qui comportent d'autres services contribuant au développement des communautés;

4.6.3 Il faut dénoncer le désinvestissement ou le non investissement de l'État dans le financement de l'habitat.

4.7. Économie sociale et solidaire et transfert des savoirs

4.7.1 Il y a nécessité d'élaborer des méthodologies participatives pour passer du transfert au partage et à la création des savoirs; cela passe par la valorisation des expériences, les stages d'intégration, etc;

4.7.2 Les transferts de technologie doivent se faire sans creuser les écarts sociaux dans les milieux qui les reçoivent;

4.7.3 Il faut évaluer les besoins de façon à répondre aux besoins réels dans la transparence et l'équité;

4.7.4 Il faut fournir aux femmes les moyens financiers de participer aux formations.

4.8. Économie sociale et solidaire et commerce équitable

- 4.8.1 Il faut mettre en œuvre les principes d'équité à toutes les étapes de la chaîne : production et distribution équitable, mais aussi consommation éthique;
- 4.8.2 Le commerce équitable peut entraîner des perturbations dans le développement local en modifiant les règles d'achat local ou de maintien des emplois locaux : le défi c'est d'apprendre à gérer ce type de tensions;
- 4.8.3 La certification des produits pour le commerce équitable entraîne des coûts considérables et ne laisse pas de place à la contribution des partenaires : il y a un défi à développer une approche de certification participative.

4.9. Économie sociale et solidaire et emploi

- 4.9.1 Nous avons besoin de développer une analyse mondiale du marché de l'emploi;
- 4.9.2 Nous devons développer des échanges de propositions entre le Nord et le Sud dans la lutte contre la précarisation du travail et pour des emplois de qualité;
- 4.9.3 Il faut que les entreprises d'économie sociale en insertion s'inscrivent dans une démarche de développement local;
- 4.9.4 Il faut lutter pour la création d'emplois dignes et développer des mesures de protection sociale pour les travailleuses et les travailleurs des entreprises d'économie sociale et solidaire.

4.10 Économie sociale et solidaire et environnement

- 4.10.1 L'économie sociale et solidaire doit contribuer à la prévention dans le champ de l'environnement : nous devons respecter l'environnement plutôt que de tenter de le maîtriser;
- 4.10.2 La responsabilité d'éduquer la population passe par l'information sur les résultats obtenus par ces entreprises en termes de récupération, de réutilisation et de recyclage;

4.10.3 Nous avons la responsabilité d'une action de vigilance conjointe Nord-Sud à l'égard des impacts environnementaux des multinationales dans le Sud;

4.10.4 Il faut initier le changement de nos habitudes de consommation pour qu'un changement décisif soit possible dans l'environnement à l'échelle mondiale.

4.11 Économie sociale et solidaire, arts et culture

4.11.1 La culture est une dimension de la vie, elle donne sens à la vie. La production culturelle doit rendre compte de la diversité que cela implique; en ce sens elle est une avenue de résistance au modèle unique;

4.11.2 Le tourisme social développé par des entreprises d'économie sociale du Nord et du Sud contribue à cet objectif.

4.12 Économie sociale et solidaire et paix

4.12.1 L'économie sociale et solidaire peut jouer un rôle important dans le processus de paix et de réconciliation dans les milieux en conflit comme le démontrent des expériences d'Afrique du Sud, d'Irlande du Nord, de l'ancienne Yougoslavie, de Colombie et du Pérou;

4.12.2 L'économie sociale et solidaire peut en particulier intervenir dans la médiation entre les parties en conflit en orientant le processus de développement sur les intérêts communs à entretenir et/ou à restaurer la collectivité et le milieu dont tous dépendent;

4.12.3 L'intervention sociale et environnementale réalisée en partenariat ou collectivement par les anciennes parties en conflit peut avoir un effet de support, de réconciliation et/ou de guérison;

4.12.4 Les femmes étant parmi les premières victimes de la guerre et de la violence, sont souvent en action dans les coulisses de ces démarches; elles devraient jouer un rôle plus visible de direction dans le développement local;

4.12.5 Un inventaire de pratiques réussies à travers le monde devrait être réalisé et mis en circulation en même temps qu'on met en évidence les causes économiques qui favorisent l'émergence des conflits et de la violence.

4.13 Économie sociale et solidaire et agriculture

Il est convenu d'intégrer aux grands chantiers de l'économie sociale et solidaire la question agricole, en particulier pour que soit prise en considération la sécurité alimentaire dans une perspective de répartition de la richesse et de juste prix des produits agricoles.

5. Coordonner au plan international nos efforts pour soutenir les réseaux d'économie sociale et solidaire

5.1 Nous voulons créer une commission de liaison formée de quatre (4) personnes animatrices des réseaux pour chacun des continents (Amérique latine et Amérique du Nord, Europe, Afrique, Asie et Océanie). Cette commission décentralisée veillera à la mise en œuvre des priorités que nous avons définies et permettra l'arrimage entre les réseaux continentaux. À cette fin, elle aura la responsabilité de constituer une équipe technique pour soutenir le processus de liaison internationale.

5.2 Cette commission internationale de liaison soutenue par une équipe technique aura comme tâches:

5.2.1 La diffusion des débats, des expertises, des savoir-faire des entreprises d'économie sociale et solidaire;

5.2.2 Le développement de relais pour ces expertises et les réseaux qui les portent;

5.2.3 Le support à la mise en réseau d'entreprises et de réseaux d'économie sociale et solidaire;

5.2.4 L'inventaire des réseaux et le support aux réseaux nationaux;

5.2.5 La contribution à la lutte idéologique en faveur de l'économie sociale et solidaire, en particulier par la présence de l'économie sociale et solidaire dans des forums internationaux;

5.2.6 Être, dans le prolongement des rencontres de Lima et de Québec, la cheville ouvrière de la 3^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité, incluant la recherche du financement requis.

6. La 3^e Rencontre internationale pour la globalisation de la solidarité doit respecter le principe de l'alternance Nord Sud.

Suite au débat en séance plénière, en conformité avec le principe de l'alternance Nord-Sud, les participantes et participants à la Rencontre de Québec se sont donné rendez-vous pour une 3^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à Dakar (Sénégal) en 2005.

5. Déclaration de Québec

RÉSISTER ET CONSTRUIRE

2e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité (Québec, 9-12 octobre 2001)

1. Face à l'absence de régulation de l'économie mondiale, face à la pauvreté massive qui entraîne l'exclusion d'une partie croissante de la population, particulièrement des femmes et des enfants, et face aux menaces à l'équilibre écologique de la planète, émergent des contretendances dans lesquelles nous nous reconnaissons. Nous sommes des citoyennes et des citoyens porteurs d'initiatives qui prennent forme dans l'espace d'innovation libéré par la crise. Ces initiatives nous les désignons par le terme d'économie sociale et solidaire dans le sens de la *Déclaration de Lima* :

L'économie solidaire s'appuie sur la coopération, le partage et l'action collective. Elle place la personne humaine au centre du développement économique et social. La solidarité en économie repose sur un projet tout à la fois économique, politique et social, qui entraîne une nouvelle manière de faire de la politique et d'établir les relations humaines sur la base du consensus et de l'agir citoyen.

2. À plusieurs titres, l'économie sociale et solidaire est engagée dans l'élaboration de réponses novatrices aux problèmes soulevés par la mondialisation. Elle participe à la construction d'une nouvelle façon de vivre et de penser l'économie. À travers des dizaines de milliers de projets, la société civile se reconstruit notamment par le mouvement associatif des pays du Nord comme du Sud, traduisant ainsi chacun à leur manière l'aspiration à une autre mondialisation.

3. Nous considérons que le développement local, l'économie sociale et solidaire de même qu'une société civile forte font partie des données cardinales du développement. Elles mettent en place de nouvelles institutions, de nouvelles avenues d'action et démontrent la capacité des initiatives locales d'avoir un impact sur les processus de développement à l'échelle nationale voire internationale.

4. Le mouvement est embryonnaire, très diversifié et hétérogène La résistance politique s'affirme vigoureusement et force les grandes institutions et les États à amender les orientations que leur proposent les ténors du néolibéralisme.

5. Mais elle se fait aussi proposition en misant sur le désir de ces réseaux et de ces organisations de trouver des solutions aux problèmes concrets au fur et à mesure qu'ils se présentent. Le moment semble propice à des collaborations autour de finalités communes de démocratisation du développement. Cette énergie permet l'expression forte de propositions et de projets alternatifs sur de grands enjeux internationaux et l'apparition de nouvelles formes de coopération internationales.

6. Nous voulons que l'économie sociale et solidaire participe
 - à la maîtrise de l'économie mondiale :
 - au respect et à la protection de l'environnement;
 - à la maîtrise de la mutation de l'emploi, du travail et de la production sociale;
 - à la transformation de l'interaction entre l'ordre économique néolibéral et l'ordre patriarcal;
 - à la démocratisation du développement.

7. Pour y arriver nous avons identifié des défis communs à tous les secteurs d'activité et des défis spécifiques aux grands chantiers que sont le développement local et son financement, la coopération

internationale, les services de proximité, les politiques publiques, l'habitat, le transfert des savoirs, le commerce équitable, l'emploi, l'environnement, les arts et la culture, et la paix..

8. Nous voulons créer une commission internationale de liaison formée de quatre (4) personnes animatrices des réseaux pour chacun des continents (Amérique latine et Amérique du Nord, Europe, Afrique, Asie et Océanie). Cette commission décentralisée veillera à la mise en œuvre des priorités que nous avons définies et permettra l'arrimage entre les réseaux continentaux. À cette fin, elle aura la responsabilité de constituer une équipe technique pour soutenir le processus de liaison internationale.

9. Cette commission internationale de liaison soutenue par l'équipe technique définira les tâches au rang desquelles la préparation de la 3e Rencontre internationale pour la globalisation de la solidarité qui se tiendra à Dakar (Sénégal) dans le respect du principe de notre mouvement de l'alternance Nord Sud.

6. Les déclarations de mouvements

«Les hommes et les femmes vivant d'agriculture doivent être au cœur de la mondialisation d'une économie sociale et solidaire»

Québec, 11 octobre 2001

Au cours d'une rencontre convoquée par l'Union des producteurs agricoles (UPA), une soixantaine de représentants d'organisations agricoles ont convenu de la nécessité d'inscrire l'agriculture au centre du développement d'une économie sociale et solidaire.

L'agriculture doit être reconnue, selon monsieur Pellerin, président de l'Union des producteurs agricoles du Québec (UPA) non seulement comme un secteur d'activités économiques vital, mais aussi comme une activité humaine au centre d'un engagement social et solidaire. «Il est essentiel que soient pris en compte, dans l'élaboration et la mise en place du projet d'économie sociale et solidaire, les gens qui vivent de l'agriculture au Nord comme au Sud, et les problématiques spécifiques qui font obstacle à leur développement», a-t-il affirmé au nom de tous les participants présents à cette rencontre.

«Ce projet doit faire une large place à l'agriculture puisque la sécurité alimentaire est pour chaque citoyen du monde une priorité absolue. C'est par une meilleure répartition des richesses à l'échelle planétaire qu'on en arrivera à une application universelle de ce droit fondamental, commun à l'ensemble de l'humanité.»

Convaincu que l'action collective et le réseautage donneront plus de poids aux revendications des productrices et producteurs agricoles du Sud, l'UPA, à travers l'action de sa corporation de développement international (UPA DI), entend continuer de soutenir la formation de regroupements paysans et poursuivre ses programmes de formation de leaders agricoles en Afrique, en Amérique latine et en Asie.

L'UPA est par ailleurs convaincue que, malgré l'ampleur des difficultés auxquelles sont confrontées les organisations paysannes du Sud (réforme agraire, poids de la dette des États, etc.), le partage et l'échange d'expérience acquise peuvent être bénéfiques à l'ensemble des organisations paysannes du monde. À titre

d'exemple, la mise en marché collective constitue, de l'avis de monsieur Pellerin, un modèle dont d'autres pourront s'inspirer. C'est en fait une façon réaliste de faire du «commerce équitable» en ce qu'elle permet une relation plus saine entre tous les intervenants de la filière alimentaire.

«Le commerce ne peut pas être «charitable», a conclu le porte-parole de l'UPA et donc pour être véritablement équitable, le commerce des produits agricoles doit aussi être économiquement viable. Afin que tous ceux et celles qui cultivent la terre puissent espérer atteindre cet objectif, des conditions doivent être réunies. Celles-ci supposent un effort de solidarité sans précédent sur le plan international.»

L'UPA a invité les participants à la 2^e Rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité à renforcer la concertation à l'échelle mondiale en vue d'établir un projet global d'économie sociale et solidaire.

**DÉCLARATION DES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS À LA 2^e RENCONTRE
INTERNATIONALE SUR LA GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ**

PROVENANT DU MOUVEMENT SYNDICAL

L'HISTOIRE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE CROISE CELLE DU SYNDICALISME

Québec, 10 octobre 2001

Nous sommes des femmes et des hommes militant sur le front du travail et de l'emploi dans divers pays au Sud comme au Nord. Nous sommes des militantes et des militants syndicaux engagés dans des luttes pour faire reconnaître la juste valeur du travail pour contrer le chômage, la précarité de l'emploi et les diverses formes de discrimination sur le marché de l'emploi, en particulier envers les femmes. Nous militons pour assurer une meilleure redistribution du travail et de la richesse dans nos sociétés.

À travers son histoire, le mouvement syndical a été appelé à jouer un rôle proactif en matière de développement, à lier la cause des travailleuses et des travailleurs syndiqués aux luttes sociales contre l'exclusion et la pauvreté, contre le sous-développement ou le mal-développement des collectivités, contre le pillage des ressources naturelles.

Plus que jamais, il doit continuer à agir à la fois sur les lieux du travail et hors des milieux de travail, à élargir son action aux différentes dimensions des conditions de vie des personnes et des communautés, en alliance avec les autres composantes de la société civile engagée dans le développement social et le développement durable.

Mondialisation de l'économie, globalisation des marchés, déréglementation, privatisation constituent des réalités présentées comme inéluctables par un discours néolibéral devenu dominant. Les organisations syndicales au sein desquelles nous militons s'opposent avec énergie à la domination des lois du marché sur les réalités sociales et la vie des peuples.

Nous considérons que les expériences d'économie sociale et solidaire à travers le monde oeuvrent aussi au quotidien pour que l'économie soit subordonnée à des impératifs sociaux et démocratiques. D'ailleurs, les premières expériences d'économie sociale au siècle dernier (caisses d'entraide, mutuelles, etc.) ont été l'œuvre du mouvement ouvrier pour contrer les effets du capitalisme sauvage. L'histoire de l'économie sociale croise celle du syndicalisme. Nous considérons que militants syndicaux et entrepreneurs sociaux participent à un même mouvement d'innovation et de transformation sociales, puisent aux mêmes valeurs de justice, de solidarité, de démocratie et du droit au développement.

L'économie sociale et solidaire doit être vue comme une contribution essentielle à l'élargissement des espaces démocratiques. Le contexte actuel exige des stratégies diversifiées. Afin que le développement économique produise du développement social, nous jugeons nécessaire que les stratégies se déploient à plusieurs niveaux : par l'action des salariés et de leur syndicat afin de favoriser la démocratisation de la gestion des entreprises et de l'organisation du travail; par la mobilisation des collectivités locales afin qu'elles disposent des moyens pour prendre en charge leur développement; par la vigilance et les pressions de la société civile afin que l'État assume ses fonctions de régulation de l'activité économique et de redistribution de la richesse.

Nous affirmons qu'il est aussi fondamental que des solidarités se construisent à l'échelle internationale afin de contrer les inégalités intolérables entre les peuples et afin qu'émerge une autre mondialisation, celle axée sur la paix, le bien-être des populations, le respect des diversités culturelles et le renforcement des droits démocratiques. C'est dans cet esprit que nous participons à la Deuxième rencontre internationale sur la globalisation de la solidarité.

Dans le même esprit, nous souscrivons à la proposition que soit constituée une coordination internationale d'économie sociale et solidaire. Nous sommes d'avis qu'une telle initiative représente un outil additionnel pour accentuer le dialogue Nord-Sud et l'échange d'expériences entre tous ceux et celles qui luttent pour un monde solidaire.

**LA DÉCLARATION DU caucus femmes PRÉSENTES À LA 2^e RENCONTRE
INTERNATIONALE SUR LA GLOBALISATION DE LA SOLIDARITÉ**

**le potentiel transformateur de l'expérience des femmes dans le domaine de l'économie sociale
et solidaire doit être plus visible et plus reconnu**

Québec 9 octobre 2001

Lors de cette rencontre réunissant une cinquantaine de femmes de divers continents, le caucus femmes s'est entendu sur les éléments suivants :

- ◆ Le caucus femmes réclame que le potentiel transformateur des expériences des femmes dans le domaine de l'économie sociale et solidaire soit visibilisé et utilisé dans l'élaboration d'un nouveau modèle d'organisation sociale et de développement.

- ◆ Le caucus femmes demande qu'une cinquième grande orientation soit ajoutée aux grandes orientations de la coordination internationale pour une autre mondialisation : «la participation de l'économie sociale et solidaire à l'analyse et à la transformation de l'interrelation entre l'ordre économique néolibéral et l'ordre patriarcal. »

Le caucus femmes reconnaît l'importance des treize priorités retenues pour la période 2001-2006. Sous ce rapport néanmoins, il réclame que chacune des priorités retenues soit traversée de manière explicite par des enjeux et pratiques touchant les femmes.

- ◆ Finalement, le caucus femmes constate le peu de représentation des femmes au sein de la présente rencontre et particulièrement de ses instances organisationnelles. En conséquence, le caucus femmes demande que soit dorénavant respectée la parité dans toute initiative ou organisation concernant cette rencontre et ses activités ultérieures.

À ce titre, le caucus femmes demande également que chacune des délégations continentales qui se réuniront le 11 octobre soit composée de six membres, dont trois femmes.



**Groupe d'Économie
Solidaire du Québec**

71, rue De Ramesay, Sorel-Tracy,

Québec, Canada, J3P 3Z1

Tél. (450) 7467921 #5224

Courriel : renelachapelle@sympatico.ca

Site web : www.uqo.ca/ries2001